



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT

MOT DU PRÉSIDENT

P 5

PRÉSENTATION ET ACTUALITÉS DE L'ENTREPRISE

GROUPE ACCES INDUSTRIE

P 6

CHIFFRES CLÉS

P 14

MODÈLE D'AFFAIRES

P 10

ACTUALITÉS 2022

P 16

IMPLANTATIONS

P 11

PERSPECTIVES 2023

P 18

PERFORMANCE 2022

P 12

DÉMARCHES ESG

INTRODUCTION	P 19	CLIENT & SOCIÉTAL	
IMPACTS ET RISQUES		- Enjeu : assurer la qualité de notre service et fidéliser nos clients	P 49
- La matrice de matérialité	P 20	- Enjeu : assurer la sécurité et la santé de nos clients	P 52
- Identification de nos enjeux	P 22	- Enjeu : apporter des solutions alternatives à nos clients	P 53
GOVERNANCE		- Enjeu : intégrer l'ESG dans nos partenariats	P 54
- Enjeu : définir notre stratégie ESG	P 25	- Indicateurs de performance	P 55
- Enjeu : intégrer l'ESG dans les métiers, les services et les produits	P 28		
ENVIRONNEMENT		ÉTHIQUE & COMPLIANCE	
- Enjeu : réduire notre impact environnemental	P 29	- Enjeu : respecter la loi et les réglementations	P 57
- Enjeu : atténuer les effets du changement climatique	P 31	- Enjeu : rassurer nos parties prenantes à travers notre code éthique	P 58
- Enjeu : intégrer l'environnement dans nos décisions et nos procédures	P 33	- Enjeu : faire évoluer nos parties prenantes	P 58
- Indicateurs de performance	P 34		
COLLABORATEURS		ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	P 60
- Données sociales	P 35		
- Dialogue social	P 38		
- Égalité de traitement	P 39		
- Enjeu : attirer de nouveaux talents	P 41		
- Enjeu : fidéliser nos collaborateurs	P 43		
- Enjeu : garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs	P 45		
- Enjeu : veiller au bien-être de nos collaborateurs	P 47		
- Indicateurs de performance	P 50		

RÉSULTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES au 31 décembre 2022	P 67	MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION	P 127
COMPTES SOCIAUX ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES au 31 décembre 2022	P 99		

S'ÉLEVER VERS UN AVENIR DURABLE

Acces
IND.



Mot du Président

Après une année 2021 historique qui avait vu notre Chiffre d’Affaires dépasser pour la première fois les 100 M€, nous avons réalisé en 2022 une croissance de 14% pour atteindre les 122.5 M€ de CA.

Cette croissance est en partie portée par notre implantation en Espagne : UPING ACCES acquise en tout début 2022 et qui connaît un fort développement avec notre appui.

Elle l’est également grâce à l’amélioration de nos performances tant auprès de nos clients industriels qu’auprès de notre clientèle liée aux métiers de la construction.

L’évolution de la législation et notamment la loi relative à l’accélération de la production d’énergie renouvelable tire notre activité dans ces secteurs ; les chantiers du Grand Paris et ceux liés aux futures compétitions sportives internationales (Coupe du Monde de Rugby en 2023 et Jeux Olympiques en 2024) également.

D’autre part, nous concrétisons nos engagements en matière de RSE amorcés en 2021 par la refonte de notre Rapport d’activité qui mettra dorénavant en avant nos développements en la matière.

Nos équipes de Management s’étoffent avec l’entrée au sein de notre Comité de Direction de David BELTRAME (Directeur Adjoint Industrie) et de Frédéric ROUCHES (Directeur Financier). Nous sommes également heureux d’accueillir Valérie JACOB en tant que Directrice Marketing et Gatien JOLY au poste de Responsable Revenue Groupe.

La structuration de nos équipes permettra de poursuivre le développement d’ACCÈS INDUSTRIE en 2023, année qui verra l’ouverture de nouvelles agences, à Madrid et Tours, ainsi que l’augmentation et le renouvellement de notre Parc Machines qui atteint aujourd’hui les 11 000 unités.

Organigramme du Groupe ACCÈS INDUSTRIE

(au 31 décembre 2022)



CONSEIL DE SURVEILLANCE ACCEO



Président du CS :
Guillaume JACQUEAU
(Equistone PE)



Membre du CS :
Grégoire CHATILLON
(Equistone PE)



Membre du CS :
Grégoire SCHLUMBERGER
(Equistone PE)



Membre du CS :
Serge ANSALDO
(Indépendant)

CENSEURS



Membre du CS :
Marc BRES PINTAT
(IRDI Capital Investissement)



Membre du CS :
Antoine ARLET
(Crédit Mutuel Equity)

EURAZEO

représenté par Maxime de ROQUETTE-BUISSON

ARTEMID

représenté par Constantin KRYVIAN

BRIDGEPOINT

représenté par Olivier MEARY ou Maxime ALBAN

COMITÉ EXÉCUTIF ACCÈS INDUSTRIE

ÉRIC LACOMBE

Président

Entré dans le Groupe ACCES INDUSTRIE en 2004 à la fonction de Directeur Administratif et Financier. Il fut auparavant auditeur financier chez Mazars, puis chargé d'introduction en Bourse au Crédit Lyonnais (Direction des Marchés Actions).



PASCAL MEYNARD

Directeur Général

Entré dans le Groupe ACCES INDUSTRIE en 1996 à sa création, il bénéficie d'une expérience de plus de 25 ans dans le secteur d'activité.



LIONEL BUZET

Directeur Général et Technique

Responsable Technique chez ACCES INDUSTRIE de 2000 à 2009 puis Directeur Général du constructeur ATN. Il réintègre le Groupe ACCES INDUSTRIE en 2016.



MEMBRES OPÉRATIONNELS

LIONEL BAUSSENOT

*Directeur BU Bâtiment
Régions Sud*



Entré dans le groupe en septembre 1999 en tant que Commercial à Vitrolles, puis Chef d'agence et Responsable de la Région Sud-Est en 2001. Il est nommé Directeur des Régions Sud en novembre 2018.

DAVID BELTRAME

*Directeur adjoint
BU Industrie*



Commercial puis Chef d'Agence et Responsable de Région de 2001 à 2011 chez ACCES INDUSTRIE, puis Directeur Général Commerce chez ATN de 2012 à 2016, il réintègre le Groupe en septembre 2016. D'abord au poste de Directeur des ventes, puis de Directeur du développement et nommé Directeur Adjoint de la BU Industrie en 2022.

RIZQUI KARIOUCH

*Directeur BU Bâtiment
Régions Nord*



Entré dans le Groupe en février 2002 en tant que Commercial de la région Centre, puis Responsable de la Région Île-de-France en 2005. Il est nommé Directeur des Régions Nord en novembre 2018.

VALÉRIE GIBERT

*Directrice des Ressources
Humaines*



Entrée dans le Groupe en mai 2006 au poste d'Assistante Maîtrise d'Ouvrage, puis de Responsable développement et Chef de projet, elle devient Directrice Administrative et Stratégie Digitale en 2016 et enfin Directrice des Ressources Humaines en mars 2020.

SIMON COEFFARD

*Directeur BU Industrie /
Directeur Général NOVELIS*



Chef d'agence puis Responsable commercial de la région Ouest de 2006 à 2015. Après avoir été chef des ventes chez Manuchar, il rejoint de nouveau le Groupe ACCES INDUSTRIE en 2019, en charge du développement de la BU Industrie.

DAMIEN BAQUÉ

*Directeur des Systèmes
d'Information*



Après 3 ans dans une ESN spécialisée en infogérance et logiciels, il entre dans le Groupe en juillet 2007 en tant qu'Administrateur Système & Réseaux puis devient Responsable Infrastructures et Support Informatique. Nommé Directeur des Systèmes d'Information en janvier 2021.

FRÉDÉRIC ROUCHES

Directeur Financier



Entré dans le Groupe en janvier 2023, fort d'une expérience de DAF de plus de 10 ans. A occupé divers postes au sein de la fonction financière dans plusieurs groupes (Ayor, Heineken, Yves Rocher) : Directeur Financier Adjoint, Directeur de centre services partagés comptables, Responsable audit interne et projets, Contrôle de gestion..

MODÈLE D'AFFAIRES



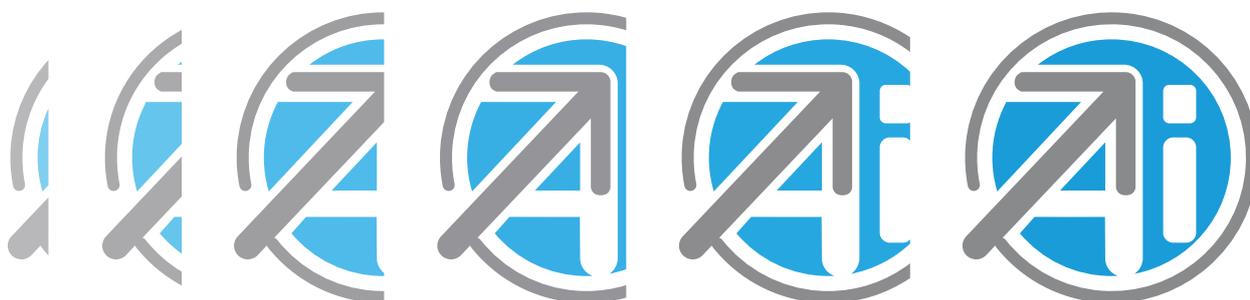
Le Groupe ACCES INDUSTRIE est spécialisé dans la location et la vente de matériel d'élévation et de manutention multimarques, proposant un large éventail de solutions pour répondre aux différents besoins de ses clients, en s'appuyant sur une équipe d'experts :

- Location Courte Durée (LCD),
- Location Longue Durée (LDD),
- Négoce,
- Maintenance.

Fort de plus de 25 années d'expertise en élévation, en 2018 le Groupe a choisi de compléter son offre en intégrant du matériel de manutention destiné à différents secteurs de l'industrie.

Toujours précurseur, ACCES INDUSTRIE continue à investir dans le développement de la digitalisation de ses outils et de ses process pour optimiser la qualité de ses services.

ACCES INDUSTRIE poursuit son expansion géographique à l'échelle nationale et européenne, en s'appuyant sur une stratégie de croissance, externe et organique.



LE RÉSEAU ACCÈS INDUSTRIE

Bordeaux
Agence et Bureaux

Tonneins
Agence, Siège social,
Magasin central et SAV

Disposant d'un maillage
territorial fort, l'entreprise
est organisée en

41

Agences dont
3 en Espagne



PERFORMANCE 2022

2022 ACCES INDUSTRIE continue de s'élever !

Après une très bonne année 2021, et une progression de plus de 27 % du Chiffre d'Affaires tirée par la croissance dans le secteur du bâtiment, 2022 a vu une progression du Chiffre d'Affaires de 14 %.

Cette performance, dans un contexte de crise internationale et de forte inflation, provient de l'ensemble de nos Business Units (BU) :

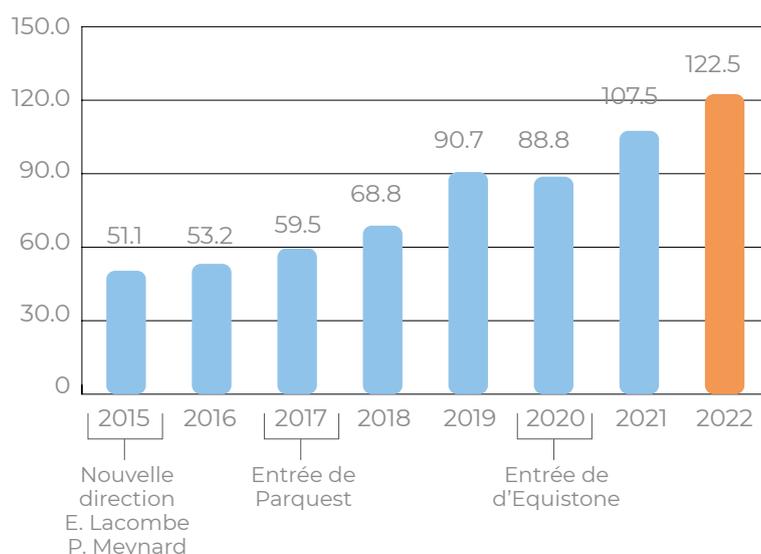
L'international

- La réouverture du Groupe à l'international, avec l'acquisition de la société UPING ACCES en Espagne.

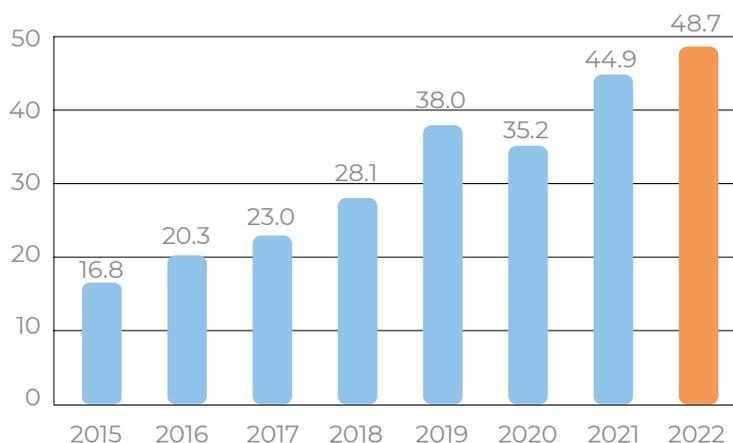
La BU Bâtiment

- Une forte progression du parc de machines (+15 %), traduction d'une forte volonté d'investissements (41 M€ cette année).
- Une augmentation modérée des prix, intégrant des coûts de carburant et de transport en nette inflation.
- Un taux d'utilisation en retrait par rapport à l'année précédente, même s'il reste très élevé.

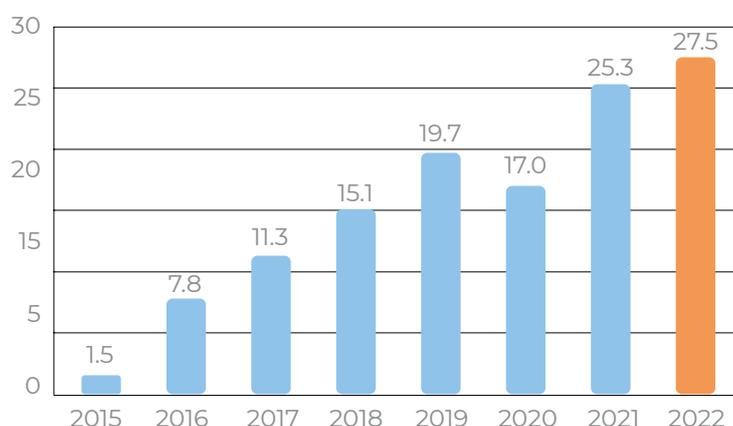
ÉVOLUTION CA GROUPE



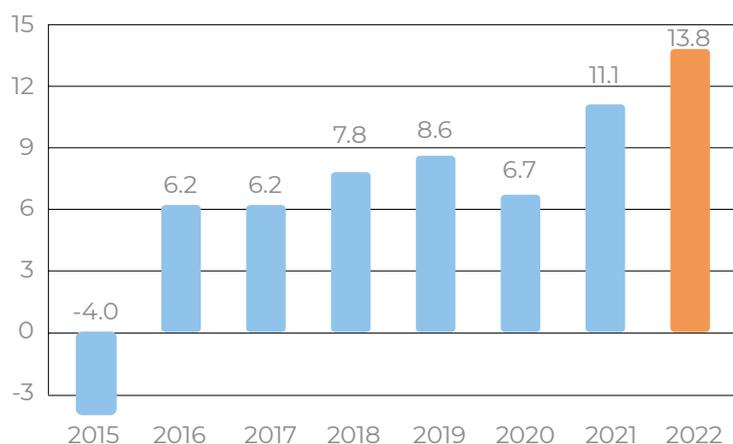
ÉVOLUTION EBITDA GROUPE



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION



ÉVOLUTION RÉSULTAT NET

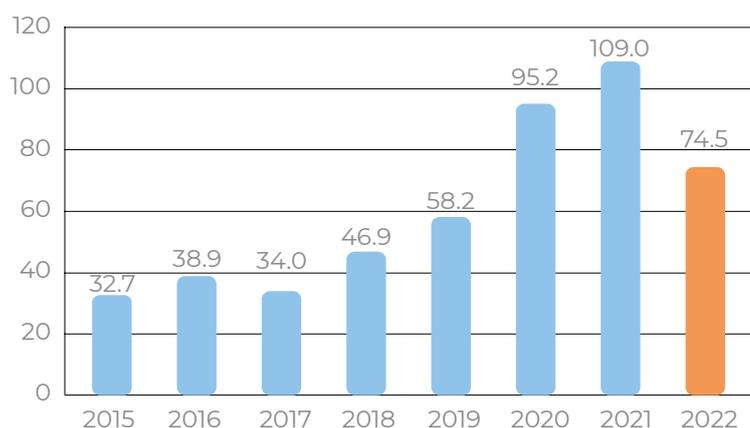


La BU Industrie

- Un retour à la croissance sur l'activité de location de matériel de maintenance longue durée et Négoce, avec de nombreux nouveaux contrats.

Ces bonnes performances ont été réalisées dans un contexte difficile de mise à disposition de nouvelles machines par les constructeurs. Le retard pris dans les approvisionnements (de l'ordre de 4 M€), a engendré un fort recours à la sous-location pour faire face à l'importance de la demande.

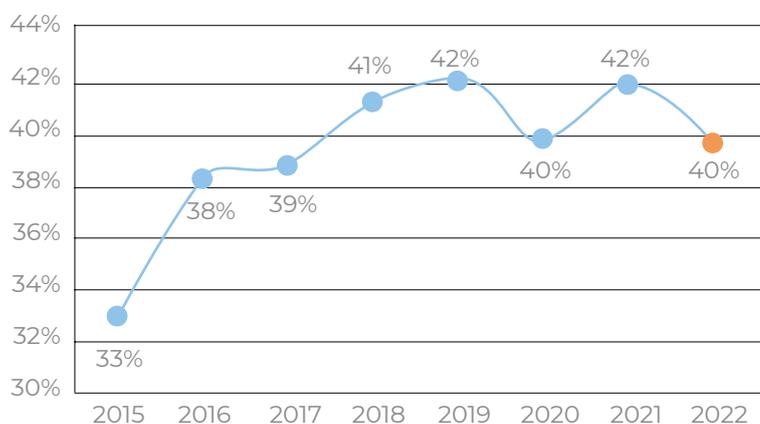
ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES



Grâce à la progression de Chiffre d'Affaires sur 2022, l'EBITDA consolidé du groupe s'élève à 48,7 M€ contre 45,5 M€ en 2021. On retrouve dans l'évolution des charges du groupe le fort impact de l'inflation des coûts de l'énergie et des pièces de rechange des machines.

Ces éléments conduisent à une légère diminution de la rentabilité, le taux d'EBITDA s'élève à 40 % contre 42 % en 2021.

ÉVOLUTION DE LA RENTABILITÉ



L'exercice 2022 se solde par un résultat net de 13,8 M€ contre 11,1 M€, en hausse de 24 % par rapport à 2021. Ce résultat a doublé par rapport à 2020

CHIFFRES CLÉS 2022



Évolution du CA
par métier

LCD : +9%
LLD : +18%
Négoce : +13%



Chiffre d'affaires
122,5 M€
+ 14% versus 2021



Ebitda
48,7 M€
+ 7% versus 2021



Nombre de
machines

10 560

Dont 62% de machines
propres Soit 14%
d'évolution par
rapport à 2021



Collaborateurs

547

+ 5% versus 2021



Support
commercial

94%

Niveau de service
de notre support
commercial

Agences

41



dont 3
en Espagne

Support technique



Des clients sont rappelés en moins de 15 mn

Plateforme de transport

6 000

Tournées organisées dans l'année



Sécurité au travail
Taux de fréquence

20,54

TF = 20 pour l'activité



Sécurité au travail -
Taux de gravité

1,74

TG = 1,6 pour l'activité



Environnement

80 652

Tonnes de CO2 émis en 2021

CO2



Formation

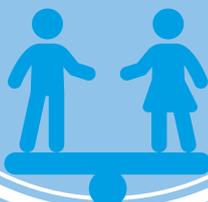
17 540

Heures de formation délivrées auprès de nos collaborateurs

Ressources humaines

91/100

Index d'égalité professionnelle



ACTUALITÉS

JANVIER

Acquisition d'UPING
ACCES en Espagne

01

FÉVRIER

Renouvellement du LABEL SE+

02

MARS

Signature d'un contrat de
partenariat avec STILL

03

AVRIL

Mise en service du système de
vidéo assistance KOLUS

04

MAI

Création du comité ESG

05

JUIN

Participation au challenge sportif
et solidaire organisé par Action
contre la Faim

06

JUILLET

20 000 ème machine

07

SEPTEMBRE

Célébration des 25 ans
d'ACCES INDUSTRIE

09

OCTOBRE

Déploiement d'un nouveau
système de pricing

10

DÉCEMBRE

Lancement d'un outil marketing
d'automatisation afin d'assurer un suivi
personnalisé des clients et prospects.

12



2022



L'année 2022 a notamment été marquée par la célébration du 25^e anniversaire de l'entreprise. Près de 400 salariés étaient présents à Lloret-de-Mar en Espagne durant tout un weekend, pour se remémorer ou découvrir les étapes clés d'ACCES INDUSTRIE.

Une belle occasion de partager des moments de convivialité, célébrer les succès, affirmer nos valeurs et se projeter vers l'avenir.



PERSPECTIVES 2023

ACCES INDUSTRIE ces dernières années démontre sa capacité à se développer et à prendre de nouvelles parts de marché.

Cette croissance repose sur une stabilité et un engagement sans faille des équipes, une amélioration en continu des process en positionnant le client au cœur des préoccupations de chacun.

Ce qui permet à notre clientèle d'avoir une lecture très claire de l'offre Accès Industrie et de ses services associés.

En 2022 nous avons amorcé une légère remontée des prix, en 2023 nous allons déployer sur toutes nos agences un outil de pricing qui combine grâce à l'Intelligence Artificielle plusieurs facteurs : le Métier client, le potentiel ou CA réalisé, et enfin le taux d'utilisation. Même si la confrontation avec nos confrères est très souvent axée sur le prix et que les habitudes sont profondément ancrées, nous souhaitons sur 2023 augmenter significativement nos prix.

Cette évolution unique sur le marché peut se faire par un traitement intelligent des data et nous œuvrons pour utiliser également en marketing de nouvelles plateformes comme HubSpot ou Kiama et Metabase pour assurer une communication personnalisée avec chacun de nos clients et s'adresser à de nouvelles cibles identifiées. Un marketing efficient, moderne qui soutient les actions Bâtiment et Industrie.

La partie Industrie continuera sa croissance avec 20 commerciaux et un objectif agressif de 700 LLD en 2023. Ce qui à fin 2023 amènera notre parc LLD à 3000 machines. Cette croissance amène des opportunités avec de nouvelles agences « hybrides » moitié Bâtiment, moitié Industrie, entraînant une amélioration et un développement de nos outils informatiques pour accompagner ce nouveau type d'agences.



L'Espagne en 2022 a conforté sa position en Catalogne avec une croissance de 30%, et nous permet d'envisager l'ouverture de MADRID EN 2023 .

Notre Société chaque année veut s'affirmer comme un acteur conscient des enjeux

Environnementaux : Être une entreprise responsable dans notre société. C'est la raison pour laquelle nous allons tout mettre en œuvre pour avoir la certification Ecovadis

Nous menons de nombreuses actions avec le comité ESG comme par exemple le zéro plastique ou l'information apportée sur nos devis et contrats de l'estimation carbone de l'utilisation de la machine durant le chantier. Nous offrons une alternative avec de nombreuses nacelles tout électriques ou Hybrides.

Accès Industrie souhaite être une entreprise toujours plus responsable une entreprise phare dans laquelle on est fier de s'identifier et où l'on va œuvrer avec plaisir à la satisfaction de nos clients.



DÉMARCHE ESG

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, nous avons pris conscience de l'importance d'adopter un comportement responsable en s'engageant pour le bien-être de la Société et pour l'Environnement, tout en étant économiquement viable.

Avec l'aide de nos collaborateurs, de nos clients, fournisseurs et actionnaires, nous cherchons à atteindre ces deux objectifs.

Nous nous sommes donc engagés dans une démarche dite RSE : Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Cet engagement reflète l'intérêt grandissant de garantir l'équilibre des écosystèmes, l'équité sociale et la bonne gouvernance d'ACCES INDUSTRIE.

L'analyse porte sur l'exercice 2022 et concerne uniquement la société ACCES INDUSTRIE.

Pour mener notre démarche ESG de façon efficace et sincère, nous nous appuyons sur 3 références essentielles :

- La norme ISO 26000 et ses 7 questions centrales,
- Les Objectifs du Développement Durable (ODD), publiés par l'ONU en 2015,
- Le pacte des Nations Unies et ses 10 principes.

L'année 2022 aura été celle du lancement de ce projet, la feuille de route fut définie après avoir mené un état des lieux scrupuleux. De nombreuses actions sont donc enclenchées afin qu'ACCES INDUSTRIE puisse être considérée comme Entreprise Durable.

IMPACTS ET RISQUES



Matrice de matérialité

Etablir une matrice de matérialité consiste à identifier et hiérarchiser les enjeux ESG tout en prenant en compte les attentes des différentes parties prenantes.

Pour cela, notre comité ESG s'est réuni pour :

- Réaliser une auto-évaluation ESG consistant à situer l'entreprise par rapport aux questions centrales du référentiel ISO 26000 ;
- Analyser les attentes de chacune des parties prenantes et évaluer leur niveau de criticité vis-à-vis de l'entreprise.

La matrice ci-dessous représente donc le niveau de « matérialité » des différents sujets, en fonction de leur importance aux yeux de nos parties prenantes (axe vertical) et de leur impact potentiel pour ACCES INDUSTRIE (axe horizontal).

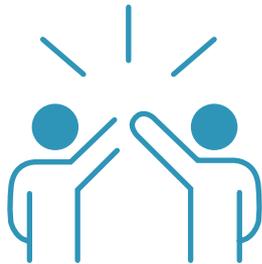
GOUVERNANCE	ENJEUX CRUCIAUX Enjeux indissociables du business model
DROITS DE L'HOMME	
RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL	ENJEUX MAJEURS Enjeux déterminants aujourd'hui à la création de valeur
ENVIRONNEMENT	
LOYAUTE DES PRATIQUES	ENJEUX A SUIVRE Enjeux à suivre de près pouvant constituer un risque ou une opportunité
QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS ET AUX CLIENTS	
PARTENARIAT & MECENAT	



Cartographie des typologies des parties prenantes d'ACCÈS INDUSTRIE



NOS ENJEUX



Un enjeu est considéré comme matériel à partir du moment où il a une importance significative pour la réussite de l'entreprise en même temps qu'il est lié à des attentes fortes des parties prenantes.

Réaliser la matrice de matérialité nous a ainsi permis d'identifier nos enjeux cruciaux qui ont été mis en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

PILERS	ENJEUX	ODD
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Définir sa stratégie ESG. ● Intégrer l'ESG dans les métiers, les services et les produits. 	 
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire notre impact environnemental. ● Atténuer les effets du changement climatique. ● Intégrer l'environnement dans nos décisions et nos procédures. 	    
COLLABORATEURS	<ul style="list-style-type: none"> ● Attirer de nouveaux talents. ● Fidéliser nos collaborateurs. ● Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs. ● Veiller au bien-être de nos collaborateurs. 	    
CLIENT & SOCIÉTAL	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer la qualité de notre service et fidéliser nos clients. ● Assurer la sécurité et la santé de nos clients. ● Apporter des solutions alternatives à nos clients. ● Intégrer l'ESG dans nos partenariats. 	  
ÉTHIQUE & COMPLIANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Respecter la loi et les réglementations. ● Rassurer nos parties prenantes à travers notre code éthique. ● Faire évoluer nos parties prenantes. 	  





Gouvernance ESG

En 2022, la Direction a créé le poste de Responsable ESG-QSE, désignant une personne en charge du déploiement de notre système de management ESG, sous la supervision du Directeur Général et Technique.

Un comité ESG a également été créé. Il est composé de 12 collaborateurs occupant des postes stratégiques : Juridique, Achat, Commerce, Direction, QSE, Immobilier, RH, Technique, Transport, Informatique et Financier. Cette diversité permet d'apporter une pleine efficacité à la réalisation des actions ESG.

Ses missions sont :

- Etudier des solutions pour améliorer nos engagements sur chacune des thématiques ESG ;
- Être force de proposition ;
- Mettre en application les actions validées par le CODIR ;
- Partager leur expertise-métier.

Les enjeux ESG sont évoqués à différents niveaux de l'entreprise :

- Le CODIR définit la stratégie ESG d'ACCES INDUSTRIE et valide les orientations stratégiques ESG.
- Le Directeur Général et Technique supervise le Responsable ESG-QSE ainsi que le comité ESG. Il fait le lien avec les membres du CODIR. Il peut également demander des interventions du Responsable ESG-QSE selon les sujets.
- Le Responsable ESG-QSE : assure le déploiement de la démarche ESG et pilote le comité ESG.
- Le comité ESG : porte une réflexion sur les enjeux ESG et étudie des solutions qui sont ensuite proposées au CODIR.

GOUVERNANCE



ENJEU :
DÉFINIR SA
STRATÉGIE ESG



ACCÈS INDUSTRIE s'appuie sur 4 piliers essentiels pour mener sa démarche :

- **Éthique & compliance** : Respect des lois et des réglementations, éthique des affaires, lutte contre la corruption, respect du droit de la concurrence, relation avec les Actionnaires...
- **Environnement** : Gestion des déchets, réduction des émissions de CO2, suivi des consommations, prévention des pollutions...
- **Collaborateurs** : Santé et sécurité au travail, qualité de vie au travail, dialogue social, inclusion des travailleurs handicapés, formation du personnel...
- **Client & Sociétal** : Qualité du service de location, accompagnement et sécurité des clients, accompagnement des associations locales...



Éthique & Compliance

- Respecter la loi et les réglementations
- Rassurer nos parties prenantes à travers notre code éthique
- Faire évoluer nos parties prenantes



Environnement

- Réduire notre impact environnemental
- Atténuer les effets du changement climatique
- Intégrer l'environnement dans nos décisions et nos procédures



Gouvernance

- Définir sa stratégie ESG
- Intégrer l'ESG dans les métiers, les services et les produits



Client & Sociétal

- Assurer la qualité de notre service et fidéliser nos clients
- Assurer la sécurité et la santé de nos clients
- Apporter des solutions alternatives à nos clients
- Intégrer l'ESG dans nos partenariats



Collaborateurs

- Attirer de nouveaux talents
- Fidéliser nos collaborateurs
- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- Veiller au bien-être de nos collaborateurs

Raison d'être

A l'issue d'une réflexion menée par le comité ESG, la « raison d'être » a été validée par le Comité de Direction.

Par cette expression, nous avons voulu répondre à deux questions : « qui sommes-nous ? » et « pourquoi existons-nous au-delà de ce que nous vendons ? ».

« Elever les hommes et s'unir vers un avenir durable. »



ÉLEVER LES HOMMES

Nos machines permettent à nos clients de s'élever pour accomplir leur mission. Notre politique de formation permet « l'élévation » de nos collaborateurs en les formant et leur permettant de monter en compétences quel que soit leur métier.



S'UNIR

« S'unir » représente le travail en équipe qui fait partie des valeurs d'ACCES INDUSTRIE. Travailler en étroite collaboration avec l'ensemble de nos parties prenantes nous permettra d'être plus performants et d'avoir un impact plus fort pour préserver un avenir durable.



AVENIR DURABLE

C'est l'objectif pour lequel nous mettons en œuvre notre démarche ESG avec l'espoir que les générations futures puissent profiter d'une vie et d'une planète répondant à leurs espérances.

Évaluation Ecovadis

Après une analyse des différents labels ESG par le comité ESG, les membres du CODIR ont décidé de faire évaluer la démarche ESG via le label ECOVADIS.

Ecovadis est un outil d'évaluation ESG qui évalue la qualité du système de management ESG en se basant sur 21 critères classés en 4 thèmes : l'environnement, le social & les droits humains, l'éthique et les achats responsables. Le score obtenu permet de statuer sur le niveau de performance et ainsi de pouvoir agir en vue d'amélioration.



ACCES INDUSTRIE
sera évalué
ECOVADIS en
2023

ENJEU :

Intégrer l'ESG dans les métiers, les services et les produits

ENJEU : Intégrer l'ESG dans les métiers, les services et les produits

Pour une démarche efficace, nous devons parvenir à intégrer les critères ESG, dans le quotidien des collaborateurs quel que soit le poste occupé, mais aussi avec nos parties prenantes au travers de nos demandes et échanges.

Embarquer nos collaborateurs

En 2023, nous mènerons une réflexion, avec l'aide du comité ESG, afin de définir des solutions pour emmener l'ensemble de nos collaborateurs dans notre démarche. Chacun doit avoir conscience qu'il peut être acteur à son propre niveau et que la force collective ne pourra avoir que des impacts positifs.

Analyser nos fournisseurs

Nous analyserons les pratiques de nos fournisseurs, ce qui leur permettra d'évaluer leur niveau de criticité respectif concernant 3 thèmes essentiels :

- La compliance : mesurer l'honorabilité de nos fournisseurs.
- Le risque financier : mesurer la pérennité et éviter tout risque de défaillance qui peut engendrer une rupture logistique.
- L'ESG : veiller à des pratiques éthiques entre nous et nos fournisseurs mais aussi entre ces derniers et leurs sous-traitants.

Nous pourrions ainsi identifier la part de fournisseurs locaux, leur présence éventuelle dans des pays à risques, ainsi que le niveau de dépendance nous liant réciproquement.

A la suite de cette analyse, nous pourrions établir une cartographie de nos fournisseurs et définir une feuille de route permettant d'appliquer notre devoir de vigilance.





LE PILIER ENVIRONNEMENT

LE PILIER ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à respecter l'environnement et à préserver la biodiversité, en maîtrisant nos consommations énergétiques, nos émissions CO2 et nos matières premières tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

ENJEU : RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Analyse Environnementale

Étude approfondie des activités de notre entreprise, l'analyse environnementale permet d'identifier les effets défavorables sur notre Environnement en fonction de nos activités.

Chaque aspect significatif environnemental identifié intègre notre programme de management environnemental. Ainsi des mesures humaines, organisationnelles et matérielles sont définies et planifiées pour les éliminer ou les réduire.

Nous avons pour objectif d'obtenir la certification ISO 14001 en 2024 et ainsi instaurer un système de management environnemental efficace.



ENJEU : RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Réduire nos déchets

Objectif 0 plastique

Depuis 2021, les envois depuis notre magasin central national vers nos agences s'inscrivent dans une démarche « 0 plastique ». Les emballages plastiques ont été remplacés par des matières recyclables et réutilisables telles que le kraft.

Objectif 0 papier

Notre organisation est axée sur une forte culture du digital. Nos process et nos communications sont pensés et développés pour être sans papier. Par exemple, notre Réseau Social d'Entreprise permet d'échanger en temps réel, entre agence et Siège social et de diffuser les informations de manière homogène et instantanée.

Optimiser la gestion de nos déchets

Producteurs de déchets dangereux tels que les peintures, aérosols, filtres, chiffons souillés, etc. nos ateliers assurent le tri des déchets qui sont collectés par un organisme agréé, pour être revalorisés.

En 2022, conformément à la réglementation, nos agences ont été paramétrées dans l'outil TRACKDECHETS. Nous pourrions désormais améliorer le suivi des déchets, mais également réduire l'utilisation du papier pour la réalisation des Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD).

Toujours dans une démarche d'amélioration, nous avons débuté en 2023 une collaboration avec une société spécialisée dans la collecte, le tri et le recyclage des déchets non dangereux (papier, carton, canettes, capsules de café, etc.).

En parallèle, nous allons sensibiliser nos collaborateurs sur le tri des déchets mais surtout sur le « 0 » déchet.



Réduire nos consommations d'énergie

Electricité, gaz et eau

Soucieux de consommer de façon durable, nous consignons dans un dossier la consommation de nos énergies (électricité, gaz et eau). Ce suivi nous permet de pouvoir détecter les éventuelles anomalies, d'avoir une vision de l'utilisation des ressources sur l'ensemble de notre réseau et aussi de vérifier l'efficacité de nos actions.

Pour réduire notre consommation d'électricité, 50% des systèmes d'éclairage des ateliers a été remplacé par des éclairages de type LED. L'objectif à atteindre est 100 % des systèmes d'éclairage des ateliers d'ici fin 2023.

Nous menons également une réflexion sur la possibilité de réutiliser l'eau de pluie pour le lavage des machines.

Carburant

Depuis plusieurs années, le service gérant la flotte de véhicules immatriculés assure le suivi de la consommation de carburant, avec une distinction par chauffeur. Pour la réduire, ceux-ci sont formés à l'écoconduite et se voient fixer des objectifs sur la consommation de leur véhicule.

Depuis la mise en place de ces actions, la consommation se maintient sous le seuil des 40 litres aux cent kilomètres, malgré une forte activité et un parc de véhicules qui ne cesse de croître.

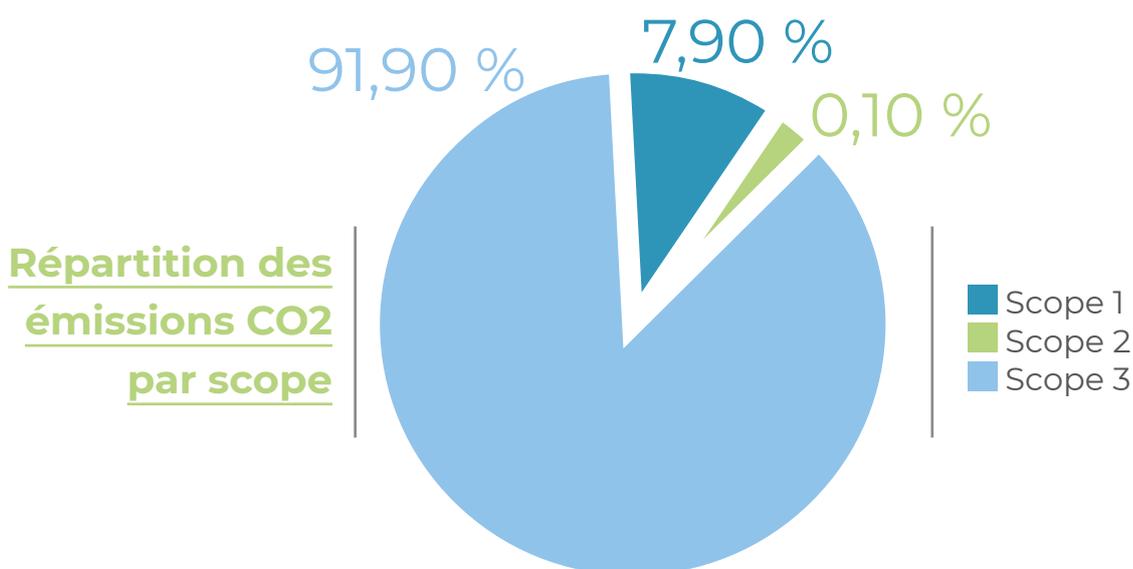
ENJEU : ATTÉNUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Conscients que le réchauffement climatique est dû aux émissions de gaz à effet de serre, nous avons décidé d'être acteurs et d'agir ! Pour cela, nous avons réalisé notre bilan carbone afin d'identifier nos postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre. Nos émissions de carbone s'élèvent à 80 652 tCO₂e soit 135 tCO₂e/collaborateur.

ENJEU : ATTÉNUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Résultats par scope

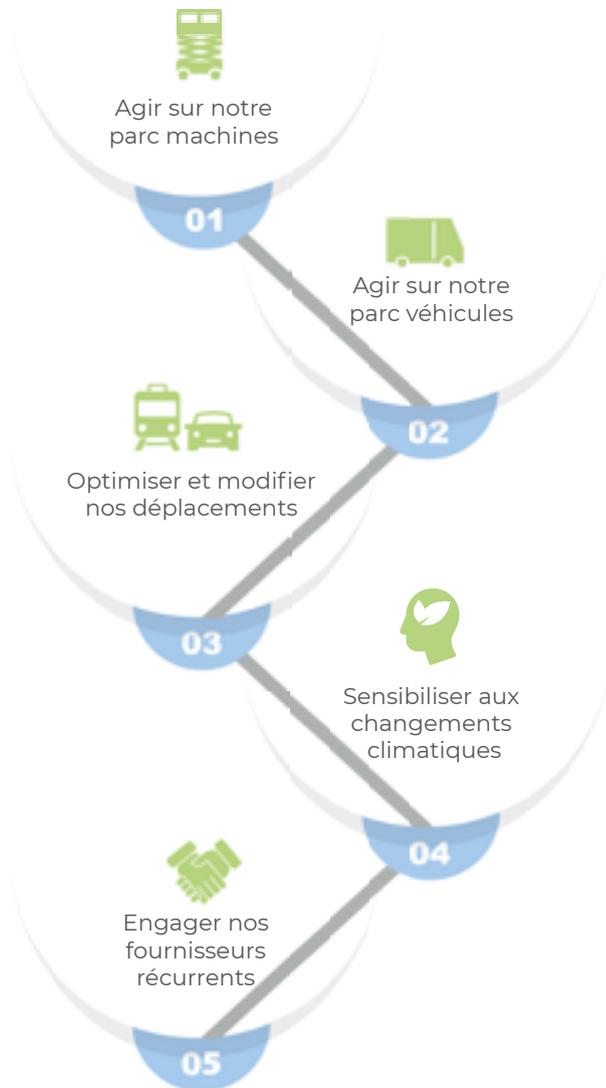
SCOPE 1	6372 tCO ₂ e	Emissions directes de gaz à effet de serre générées par ACCES INDUSTRIE et son activité. Ex : fuite de fluides frigorigènes d'une climatisation
SCOPE 2	81 tCO ₂ e	Emissions indirectes liées aux consommations énergétiques. Ex : consommation d'électricité.
SCOPE 3	71449 tCO ₂ e	Ensemble des autres émissions indirectes ayant lieu en amont ou en aval de la chaîne de valeur de l'organisation. Ex : achats en amont ou en aval, déplacements des collaborateurs, utilisation et fin de vie des machines...



L'utilisation des machines louées par nos clients apparaît comme le poste le plus significatif. Il représente 43.7% des émissions de gaz à effet de serre.

Réduire notre impact carbone

Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous avons identifié 5 axes d'amélioration.



Agir sur notre parc machines

Pour agir sur notre parc machines, nous avons pour objectif de :

- Continuer à louer des machines à énergie alternative ;
- Choisir des moteurs ayant une consommation énergétique plus faible et louer des machines avec des puissances adaptées ;
- Allonger la durée de vie des machines ;
- Collecter et calculer les émissions CO2 réelles pour chaque machine de type thermique louée ;
- Créer notre calculatrice carbone.

Agir sur notre parc véhicules

Nos véhicules de société immatriculés sont sélectionnés en fonction des critères environnementaux, dont les émissions CO2.

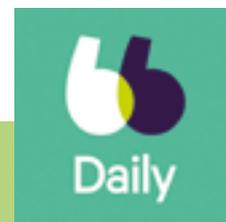
Des véhicules hybrides sont en service dans notre réseau depuis 2022. Notre service ayant en gestion le parc véhicules est en constante recherche pour déceler le type de véhicule le mieux adapté.

Optimiser nos déplacements

Depuis plusieurs années, nous avons défini des règles pour réduire la consommation de carburant de nos véhicules poids-lourds. Nos chauffeurs sont formés à l'écoconduite, nos véhicules sont équipés à 98% d'une motorisation EURO 6 et les tournées de livraison/enlèvement de matériels sont optimisées.

Le bilan carbone nous a permis d'aller encore plus loin et d'agir sur l'intégralité de nos trajets professionnels et domicile-travail. Nous avons décidé de :

- Développer le covoiturage en créant un partenariat avec Blablacar Daily ;
- Limiter les déplacements en avion et privilégier le train ;
- Organiser les déplacements « formation » en réduisant les distances « agence/lieu de formation ».



A compter de janvier 2023, nos collaborateurs pourront effectuer du covoiturage grâce à l'application Blablacar Daily

Sensibiliser nos collaborateurs

Chaque mois, nos collaborateurs reçoivent un questionnaire pour s'informer et se sensibiliser au réchauffement climatique. Ces questionnaires traitent de sujets tels que la production d'électricité, l'agro-alimentaire ou encore l'énergie-climat.

Engager nos fournisseurs récurrents

Nos parties prenantes telles que nos fournisseurs ont également un impact sur notre bilan carbone. Pour cette raison, nous avons intégré les éco-conditions dans la rédaction de notre politique Achat Responsable. Le questionnaire d'évaluation fournisseurs intègre aussi des critères environnementaux.



ENJEU : INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS NOS DÉCISIONS ET NOS PROCÉDURES



ENJEU : INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS NOS DÉCISIONS ET NOS PROCÉDURES

Pour réduire notre impact sur l'environnement, nous devons prendre en compte, le plus tôt possible, l'environnement dans la conception de nos projets et appliquer le principe Éviter, Réduire, Compenser.

Les enjeux environnementaux doivent donc être évoqués lors des décisions stratégiques d'entreprise afin de développer une économie compatible avec les limites planétaires.

Pour cela, nous allons mener une réflexion sur les critères environnementaux qui pourraient être intégrés dans le cahier des charges « achat machines » ou « achat pièces ». Ces critères pourraient porter sur la performance CO2 des machines ou sur la qualité des emballages (non plastique, quantité raisonnable de matières).

Avec l'aide du Comité ESG, nous avons également pour projet de sensibiliser et former nos managers et nos collaborateurs aux impacts environnementaux.

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2022

79

Déchets Dangereux
générés DD (en Tonnes)

62.29

Déchets Revalorisés -
Huiles usagées (en Tonnes)

13 204

Consommation EAU (en M3)

2 316 204

Consommation GAZ (en kWh)

1 498 822

Consommation
ELECTRICITE (en kWh)

1 223 433

Consommation
CARBURANTS PL (en L)

37,85

Consommation
CARBURANTS PL (en L/100)

70,50%

% de Chauffeurs
formés à l'écoconduite

LE PILIER COLLABORATEURS

LE PILIER COLLABORATEURS

Pour l'ensemble de nos collaborateurs, nous nous engageons à garantir leur santé et leur sécurité et à les préserver de toute forme de discrimination ou de harcèlement. Nous nous engageons également à leur assurer des conditions de travail favorisant leur investissement, leur compétence et leur épanouissement.

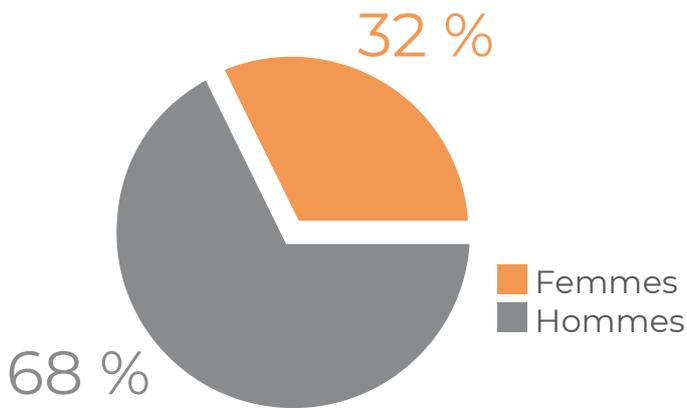
DONNÉES SOCIALES

Effectif

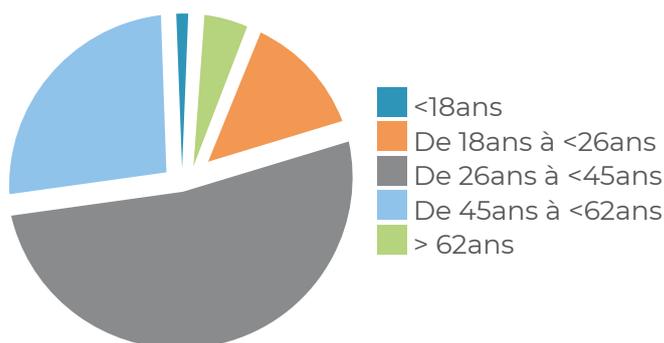
Au 31/12/2022, nous comptons 547 salariés soit une hausse d'un peu plus de 5% par rapport à 2021.

Une majorité d'hommes compose nos effectifs en raison notamment d'une absence notoire de mixité dans certains métiers tels que techniciens, chauffeurs, chefs d'atelier, etc...

Plus de 25% de nos salariés ont plus de 45 ans et 18% moins de 26 ans.



Répartition de l'effectif par âge

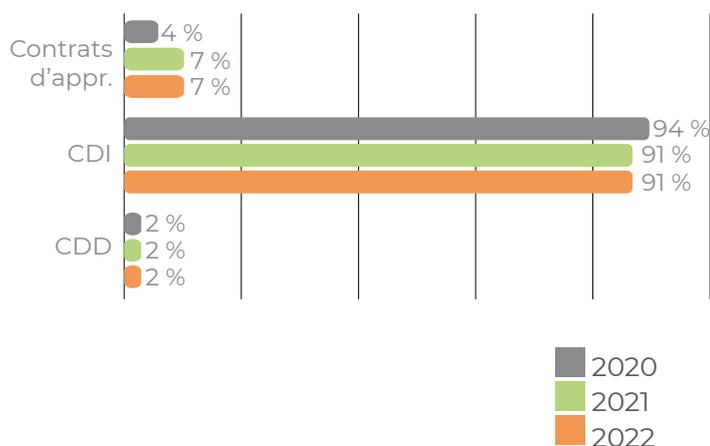


Nature des contrats et évolutions

Nous comptons une très grande majorité de CDI. Toutefois nous continuons d'embaucher chaque année un nombre important de salariés en contrat d'apprentissage, notamment sur la partie technique, afin de pouvoir former nos potentiels futurs salariés et ainsi pallier aux éventuelles difficultés de recrutement.



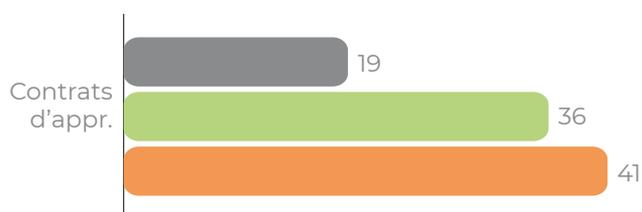
Répartition de l'effectif par type de contrats



Embauches

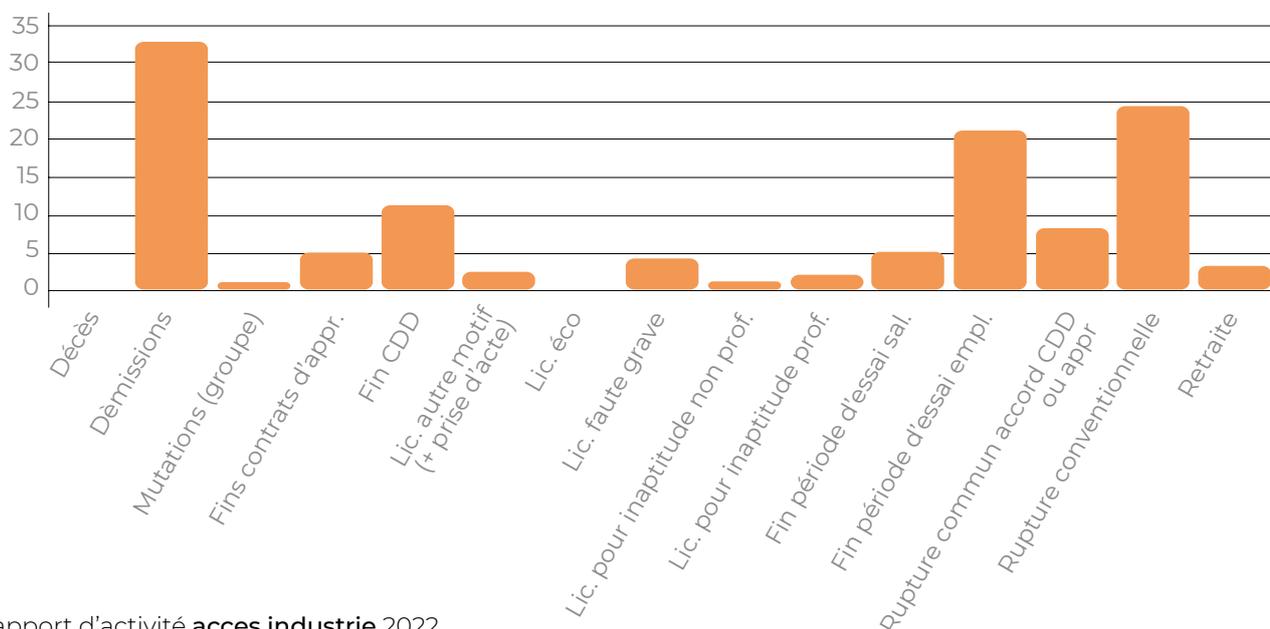
Sur 150 embauches en 2022, seulement 4% concernaient des postes de Cadres. 73% de ces embauches ont été faites en CDI et 23 salariés ont débuté un contrat en alternance cette même année au sein de l'entreprise.

26% des nouvelles personnes recrutées avaient moins de 25 ans.



Départs

120 salariés ont quitté l'entreprise en 2022 soit un taux de sortie de 22,3% contre 31,3% en 2021, ce qui représente une très forte baisse. Cela s'explique notamment par les actions mises en place afin de fidéliser nos salariés.



Organisation du temps de travail

La majorité de nos salariés sont à temps plein. Au 31/12/2022, seuls 7 salariés sont à temps partiel dans le cadre d'un aménagement d'horaires ou d'un congé parental. La majorité des cadres sont en forfait annuel en jours et les ETAM à 169 heures/mois. Toutefois, en raison de certaines contraintes de poste, certains ETAM bénéficient d'un forfait annuel en jours et certains cadres du régime d'horaire mensuel, mais ils restent des exceptions.

Les salariés à 169 heures/mois bénéficient de 4,33h de repos mensuel qui s'ajoutent à leurs jours de congés payés.

Les salariés au forfait jour bénéficient de jours de repos supplémentaires dont le nombre varie en fonction des années.

Tous les salariés bénéficient de 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs (samedi et dimanche).

Certains salariés disposent d'horaires aménagés sur la journée en fonction soit d'impératifs professionnels (ex : les chauffeurs) soit d'impératifs personnels.

Les salariés peuvent également bénéficier de jours de congés supplémentaires en fonction de leur ancienneté.

Il est demandé aux salariés de poser au moins 3 semaines de congés entre le 01/05 et le 31/10 dont 12 jours ouvrables consécutifs.

En 2023, une expérimentation d'aménagement d'horaires flexibles sera mise en place sur la partie technique. Si cette dernière est concluante elle sera développée sur d'autres services.

Depuis 2020 et en fonction de leur poste et/ou de leur ancienneté, les salariés peuvent également utiliser le travail hybride et télétravailler 4 jours/mois.

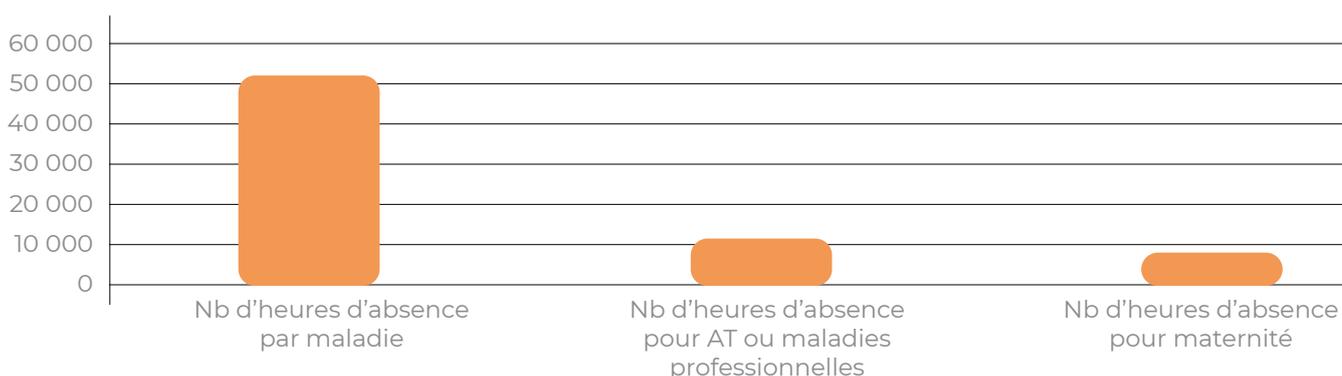


Absentéisme

Malgré notre effectif croissant, le nombre d'heures d'absence pour AT/MP reste identique à l'année précédente (en lien avec la baisse du taux de fréquence des accidents de travail observée en 2022).

La hausse du nombre d'heures d'absences pour maladie et pour maternité, par rapport à 2021, est en lien direct avec la hausse d'effectif.

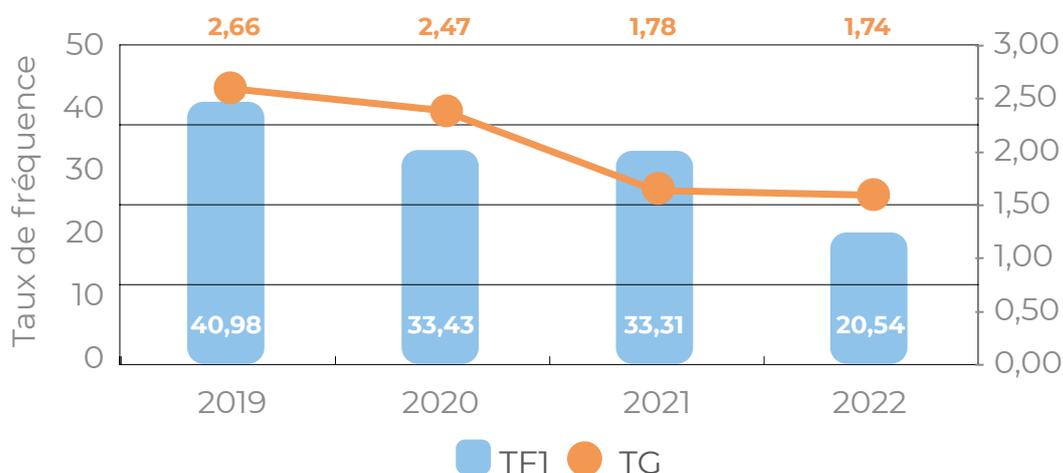
Répartition par type d'absences



Accidents du travail

Depuis que nous avons mis en place notre démarche de prévention en nous appuyant sur le référentiel du LABEL SE+, nous observons une diminution des accidents du travail.

En effet, en 2019, nous avons un taux de fréquence de 40,98 contre 20,54 en 2022. Le taux de gravité était de 2,66 en 2019, contre 1,74 en 2022



DIALOGUE SOCIAL

Notre entreprise dispose d'un CSE, composé de 25 membres, renouvelé en novembre 2022. Conformément à l'accord conclu avec le CSE, les réunions périodiques ont lieu tous les 2 mois. A ces réunions s'ajoutent 4 réunions annuelles avec les membres de la CSSCT et les réunions avec les différentes commissions créées au sein du CSE (ci-dessous).

Les points abordés à l'ordre du jour sont à l'initiative du Président du CSE et/ou du secrétaire du CSE selon les sujets à débattre.

En 2022, un accord a été signé avec les membres du CSE offrant aux salariés la possibilité de monétiser une partie de leurs jours de congés ou jours de repos sur leur plan d'épargne retraite collectif Groupe (PERCOLG).

Les salariés disposent de tous les éléments permettant de contacter les membres du CSE en cas de besoin (nom, téléphone, adresse email etc.), ces informations étant disponibles sur le RSE et accessibles par tous depuis n'importe quel outil professionnel (ordinateur, tablette, téléphone...).

Des campagnes d'entretiens annuels et professionnels sont également ouvertes chaque année afin que les salariés puissent s'exprimer auprès de leurs Managers.



ÉGALITE DE TRAITEMENT

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

En l'absence d'accord collectif, un plan d'action Égalité Femmes/Hommes est rédigé et revu chaque année.

En 2022, les thèmes traités étaient les suivants :

Thème	Actions	Moyens
La rémunération	<ul style="list-style-type: none">· Réajuster les politiques salariales pour résorber les inégalités.· S'assurer de l'égalité de rémunération des salariés à leur retour de congé familial.	<ul style="list-style-type: none">· Mener périodiquement une étude des éventuels écarts de rémunération liés au genre, par catégorie.· Donner à l'ensemble des managers l'accès aux salaires de son équipe.· Conserver aux salariés en congé parental d'éducation, le bénéfice du régime « frais de santé et prévoyance » de l'entreprise.· Indemniser à 100% du salaire réel, les salariés ayant plus d'un an d'ancienneté en congés paternité/maternité y compris pour la part dépassant le plafond de la Sécurité sociale.
L'embauche	<ul style="list-style-type: none">· Rééquilibrer la mixité sur les métiers non mixtes.	<ul style="list-style-type: none">· Utiliser des critères de recrutement objectifs et fondés sur les compétences requises.· Libeller des offres d'emplois identiques, sans aucune référence au sexe, proscrire toute question discriminante.· Faire bénéficier tout nouveau collaborateur du cursus d'intégration dès son arrivée dans l'entreprise : découverte des différents métiers de l'entreprise.· Demander aux partenaires de l'emploi de proposer au moins 10% de candidates lors des sélections sur des dispositifs de POEI.
La formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">· Assurer l'égalité d'accès à la formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none">· Rendre prioritaire l'examen des droits à formation d'un salarié de retour de congé maternité, d'adoption, ou d'un congé parental d'éducation.· Veillez à une communication régulière sur les dispositifs CPA, CPF, CEP.· Favoriser l'ouverture du CPF lors des entretiens professionnels.· Sensibiliser les Managers au CPF.
L'articulation vie professionnelle et vie personnelle	<ul style="list-style-type: none">· Améliorer la conciliation entre vie professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.	<ul style="list-style-type: none">· Adapter (dans la mesure du possible) les horaires de travail le jour de la rentrée scolaire jusqu'aux 12 ans de l'enfant.· Rapprochement entre le lieu de travail et le domicile du salarié par le recours accru au 1% logement.· Réalisation d'un entretien de reprise suite à un congé familial.

En 2023, le service RH et la commission Égalité Femmes/Hommes du CSE auront pour projet de retravailler en profondeur ce plan d'action pour l'année 2024.

Depuis 2018, l'index Égalité Professionnelle s'ajoute à ce plan d'action, il est calculé annuellement sur les données de l'année précédente. L'index 2022 au titre de l'année 2021 était de 92/100.

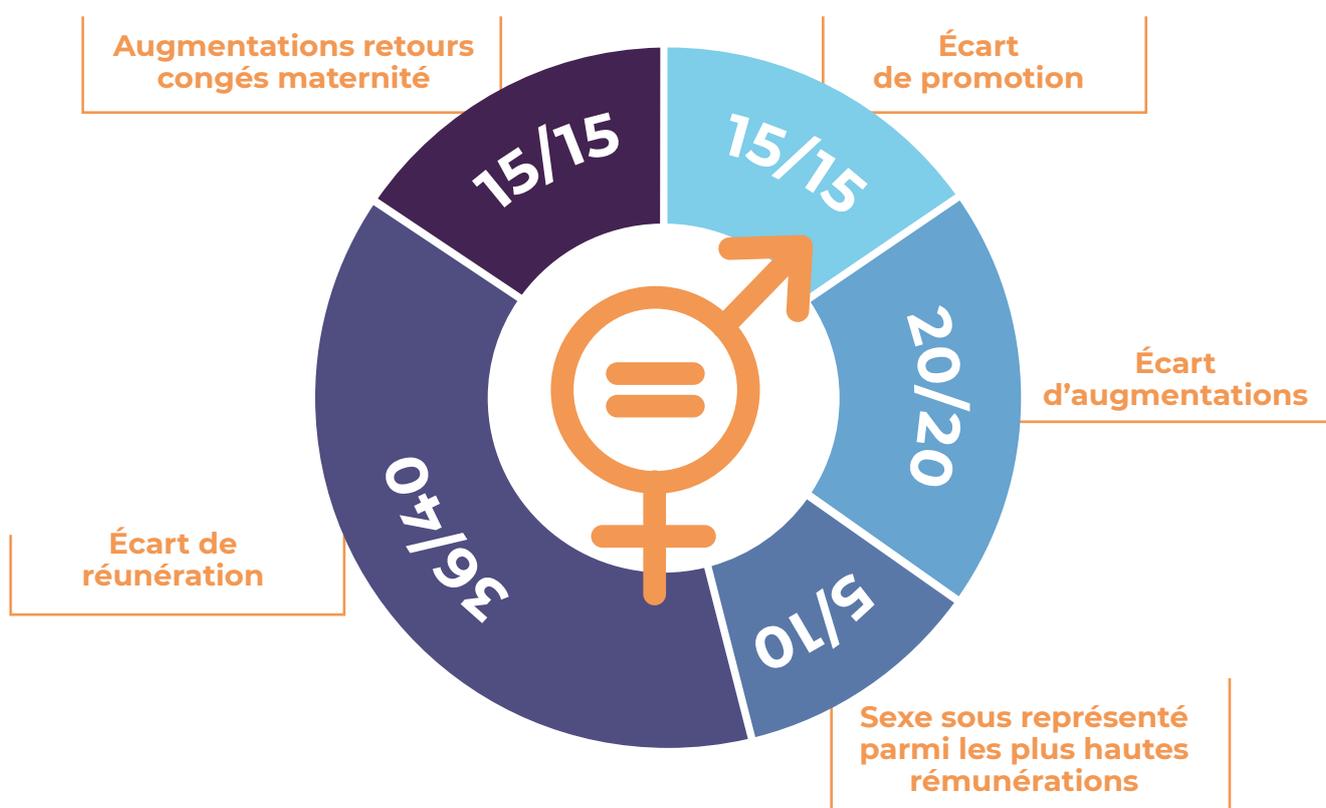


91/100

92 %

HOMMES / FEMMES

En début d'année 2023, le score reste constant avec un résultat de 91/100.



Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Au 31 décembre 2022, 16 salariés bénéficiaient d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) au sein de l'entreprise.

Nous travaillons notamment en étroite collaboration avec CAP EMPLOI pour nos salariés ayant besoin d'un aménagement de poste afin de pouvoir occuper pleinement leurs fonctions dans les meilleures conditions possibles.

Nous contractualisons autant que possible avec des prestataires de services/fournitures/sous-traitances employant des travailleurs handicapés (ex : APS hygiène et propreté en 2022).

A compter de 2023, nous allons collaborer avec une entreprise qui emploie des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion. Elle aura en charge la collecte de nos déchets non dangereux.

Lutte contre les discriminations

Aucune discrimination que ce soit en fonction du sexe, de l'âge ou de la nationalité n'est faite au sein de notre société, que ce soit à l'embauche ou en termes d'évolution professionnelle.

Dans nos offres d'emploi aucune distinction en fonction de l'âge ou du sexe n'est faite. Nous utilisons des critères de recrutement objectifs et fondés sur les compétences requises (préqualification téléphonique par le service RH, entretiens physiques avec les Managers, mises en situation, test Hermann etc...).

En matière d'évolution professionnelle, le résultat de notre Index est le miroir de notre politique de rémunération interne. Les demandes d'évolution et d'augmentation sont étudiées en Comités trimestriels, pendant lesquels les rémunérations du marché mais également les rémunérations des autres salariés sur le même poste et/ou la même zone géographique sont analysées.

*#Recrute
moisitupeux*

**JEUDI 08 SEPTEMBRE 2022
CENTRE DES CONGRÈS D'AGEN**

ENJEU :

ATTIRER DE NOUVEAUX TALENTS

ENJEU : ATTIRER DE NOUVEAUX TALENTS

Pour attirer de nouveaux talents, notre stratégie porte sur les actions ci-dessous :

- **Conforter notre marque employeur et augmenter notre visibilité** pour attirer de nouveaux talents. Produire des repères aux candidats par le biais de notre site internet et nos pages entreprise sur les différents jobboards, avec un contenu clair sur nos valeurs, notre culture, l'environnement de travail pour répondre aux attentes des candidats.
- **Développer le partenariat avec les établissements scolaires** pour favoriser le recrutement des métiers en pénurie et faire découvrir nos métiers aux jeunes scolaires..
- **Participer aux salons de l'emploi** pour faire connaître notre entreprise et ses métiers, aller au plus proche des personnes en recherche de nouvelles opportunités.

VENEZ RENCONTRER

ACCES IND. 
ÉLEVATION & MANUTENTION



- Renouveler le partenariat avec **les partenaires de l'emploi**, par exemple les missions locales et les services de l'emploi de l'état.
- **Continuer à développer l'accueil des stagiaires** pour faciliter l'orientation des jeunes, leur donner une vision du monde de l'entreprise et leur donner la possibilité de nous rejoindre par le biais de l'alternance.
- **Maintenir notre offre d'alternance** pour recruter et former nos talents de demain.
- **Publier régulièrement sur les réseaux sociaux** pour donner une vision réelle de nos métiers et de notre culture d'entreprise. C'est également l'occasion de faire participer nos collaborateurs pour qu'ils puissent témoigner de leur expérience chez ACCES INDUSTRIE.
- **Faire de nos collaborateurs des ambassadeurs** d'ACCES INDUSTRIE en participant à la recherche de nouveaux talents, par la mise en place en septembre 2021 de la **cooptation**, avec une récompense à la clé.
- **Former nos managers aux techniques de recrutement** pour mieux détecter les compétences des candidats, éliminer toute forme de discrimination et maintenir cette diversité auprès de nos collaborateurs.

JOURNÉE INTERNATIONALE des stagiaires



LA
COOPTATION
Vous connaissez ?



Former nos managers



 **87,5 %**
Réussite
de nos
ALTERNANTS

ENJEU : FIDÉLISER NOS COLLABORATEURS

Actionnariat, nous associons nos managers à la réussite du groupe en leur offrant la possibilité d'entrer au capital. L'objectif : les impliquer dans la création de valeur, les motiver et les fidéliser. Cet actionnariat salarié a été mis en œuvre avec succès lors de l'opération de LBO avec Parquest en 2017 et la participation d'une cinquantaine de managers puis lors de l'entrée au capital d'Equistone en juillet 2020 avec la participation d'environ 90 managers.

La promotion interne est favorisée, elle permet de fidéliser nos collaborateurs, de nourrir leurs ambitions et surtout de leur proposer de nouvelles perspectives et donc une évolution de carrière. En 2022, 44 promotions internes ont permis une évolution de classification de certains collaborateurs.

ACCÈS INDUSTRIE favorise la montée en compétences de ses collaborateurs en octroyant un budget dédié à la formation des collaborateurs, lequel s'élève à 349 K€ soit 1,9% de la masse salariale et représente 17 540 heures. Ces formations sont destinées aux équipes techniques avec les formations dispensées par les constructeurs, aux équipes commerciales pour renforcer les techniques de vente, aux équipes transport sur l'écoconduite ou ce sont des formations plus spécifiques pour les services supports, sans oublier les formations management pour les nouveaux managers ainsi que toutes celles qui sont obligatoires.

ENJEU : FIDÉLISER NOS COLLABORATEURS



En lien avec notre politique de rémunération, **la politique d'augmentation est revue** chaque année. Elle permet de prévoir les augmentations individuelles obligatoires, d'étudier les augmentations individuelles volontaires, au travers des comités RH tenus 3 fois par an, et de définir la faisabilité d'une augmentation générale.

Développer le management agile afin d'encourager l'autonomie, la prise d'initiative, la polyvalence et favoriser la réalisation de chacun.

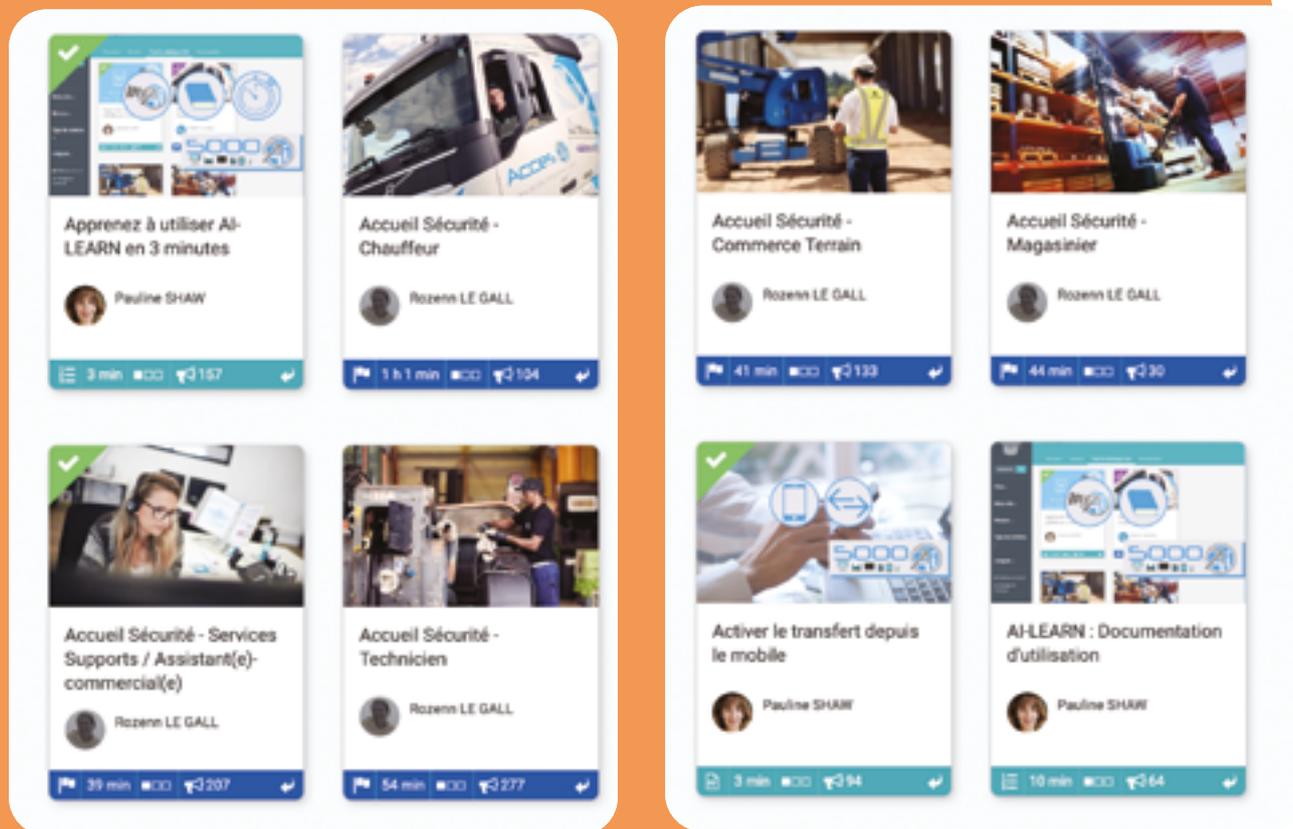
Une nouvelle version du SIRH a été déployée fin 2022 pour pérenniser l'informatisation des processus RH et proposer une offre de services de qualité à nos managers et nos collaborateurs.

Une refonte totale de nos parcours d'intégration a été faite, adaptée à chaque métier avec un accompagnement personnalisé, un apprentissage plus digital et accessible à tout moment.

Depuis fin 2022, un kit de bienvenue est remis à chaque nouveau collaborateur le 1er jour de son arrivée.

Un second kit de fidélisation est remis au collaborateur pour valider la fin de sa période d'essai.

Un module AI LEARN accessible depuis notre RSE permet à nos collaborateurs de découvrir, apprendre, se perfectionner, tester leurs connaissances en ligne, en toute autonomie et à leur rythme pour faciliter leur quotidien, renforcer leurs connaissances ou revenir sur des fondamentaux dans le but d'améliorer leur quotidien.





LABEL SE+

En 2019, ACCES INDUSTRIE s'est engagée dans une démarche de prévention afin d'instaurer une culture sécurité et de réduire les accidents du travail. Pour valoriser cette démarche, il a été décidé de se référer au LABEL SE+ créé par le DLR ; cette fédération réunit les acteurs de la distribution, de la location, de la maintenance et des services pour les matériels destinés à la construction et à la manutention.

Ce label, basé sur les exigences du Code du travail, est adapté à notre activité en prenant en compte les équipements de travail, les bâtiments, la formation ainsi que l'évaluation des risques professionnels.

Nous avons donc obtenu notre 1ère certification en 2020 puis son renouvellement en 2022.

Le service ESG-QSE

Avec la mise en place de notre démarche ESG, nous nous devons de maintenir à niveau l'ensemble de la démarche de prévention menée depuis 2019.

Pour cela, nous avons renforcé le service ESG-QSE en créant le poste d'animateur QSE qui a pris effet en novembre 2022.

L'animateur QSE a pour principale mission d'accompagner les agences sur les sujets de la sécurité et de la prévention.

ENJEU :
GARANTIR LA SANTÉ
ET LA SÉCURITÉ
DE NOS
COLLABORATEURS

ACCES
INDUSTRIE
est labellisé depuis
2020





Actions Prévention

Tout au long de l'année, des actions de prévention sont menées par nos managers :

- **¼ d'heure sécurité tous les deux mois :** moment d'échange entre le manager et son équipe sur une thématique sécurité. C'est l'occasion de sensibiliser les collaborateurs sur les risques, les bonnes pratiques et de prendre en compte les situations dangereuses identifiées.
- **Visite sécurité Atelier :** l'objectif est de s'assurer d'un environnement de travail sécuritaire pour les techniciens. Le chef d'atelier vérifie ainsi l'accès aux équipements de secours, la conformité des équipements de travail et de protection, l'organisation de l'atelier, etc.
- **Exercice d'évacuation :** il permet de tester les réflexes de nos collaborateurs et de s'assurer qu'ils connaissent les gestes à avoir en cas d'évacuation du bâtiment.
- **Suivi de l'évaluation des risques professionnels :** chaque manager a en charge le suivi du Document Unique de son agence. Il peut ainsi suivre l'avancée des actions de prévention.
- **Contrôle des remorques :** chaque mois, nos chauffeurs effectuent un contrôle de leur véhicule et de leur remorque. Ils vérifient ainsi le bon état de leur équipement, les dispositifs de sécurité ou encore la pression et l'état des pneumatiques. Ils s'assurent ainsi d'utiliser leur véhicule dans les meilleures conditions.

Audit Interne

Notre service QSE mène régulièrement des audits internes afin de suivre la mise en conformité de nos agences et de conseiller les équipes sur les bonnes pratiques et les consignes de sécurité à mettre en œuvre.

Sur un périmètre couvrant l'intégralité de nos agences, notre niveau de conformité atteint 78% au 31/12/2022.

la CSSCT

La CSSCT collabore régulièrement avec le service ESG-QSE pour mener des actions de prévention. Après avoir sensibilisé les chauffeurs sur l'importance d'être vu et de voir lors des opérations de chargement et de déchargement, les membres de la CSSCT mènent une action pour sensibiliser les techniciens au port des équipements de protection individuelle.



ENJEU : VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

Les valeurs identitaires prônées par l'entreprise tendent à permettre aux collaborateurs de s'épanouir tout au long de leur parcours chez ACCES INDUSTRIE.

L'année 2022 a notamment été marquée par la célébration du 25e anniversaire de l'entreprise. Près de 400 salariés étaient présents à Lloret-de-Mar en Espagne, durant tout un weekend, pour se remémorer ou découvrir les étapes clés d'ACCES INDUSTRIE et vivre encore des moments de cohésion.

C'est aussi quotidiennement que nous nous assurons du bien-être de nos collaborateurs, ainsi nous avons initié de nombreux projets :

- **Le travail hybride** a été initié en 2021, encadré par une charte, et a évolué en 2022. Cette charte vient notamment préciser que la durée est portée à 4 jours par mois maximum, pour les postes éligibles.



- **Aménagement des locaux** avec des espaces de convivialité sur chacun de nos sites.
- La pratique sportive est vivement encouragée, plusieurs sites sont aménagés pour faire de l'exercice sur place et un challenge sportif annuel est organisé, ouvert à tous les salariés de l'entreprise quel que soit leur niveau.

En 2022, ACCES INDUSTRIE a participé de nouveau au **challenge « Action contre la faim »**, ouvert à tous les salariés de l'Hexagone prêts à relever ce défi humanitaire tout en pratiquant du sport de manière ludique.

ENJEU : VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

- **Charte du droit à la déconnexion** accessible sur notre Réseau Social d'Entreprise pour rappeler en toute bienveillance l'importance de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.
- Courant 2022, sur la base du volontariat, les managers des services supports ont pu assister à une **Intervention d'une psychologue du travail**.

Il s'agissait d'une démarche de prévention et d'échanges libres portant sur la surcharge mentale, destinée à la fois pour apprendre à identifier les signes chez les collaborateurs mais aussi les siens propres. Une ergonome est intervenue afin de sensibiliser les collaborateurs aux **gestes et postures** à adopter au quotidien.

- **Des référents en matière de risques professionnels**, handicap, harcèlement sexuel et agissements sexistes, ou RGPD ont été désignés.
- **Un plan d'action sur l'égalité femmes/hommes** est suivi et revu chaque année pour s'assurer d'un équilibre juste et sans inégalités sociales ou salariales de genre.
- Plusieurs démarches sont menées pour **favoriser l'adaptation aux postes de travail** pour les collaborateurs ayant une **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé** ou pour faciliter l'inclusion de futurs collaborateurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2022

2.7

% de la masse salariale consacré à la formation

0

Cas de discrimination ou d'incidents de harcèlement signalés par des dénonciateurs

19.81

Nombre moyen d'heures de formation par employé

0

Cas de décès ou invalidité importante

22.67

Nombre moyen d'heures de formation par employé (Technique)

1.74

Taux de gravité des accidents

39.54

Nombre moyen d'heures de formation par employé (Transport)

20.54

Taux de fréquence des accidents

22.41

Nombre moyen d'heures de formation par employé (Commerce)

0

Maladie professionnelle déclarée

10.98

Nombre moyen d'heures de formation par employé (Support)

1.98

Nombre d'ETP d'intérim

31.63

% femmes employées par rapport à l'ensemble de l'organisation

14.31

Durée moyenne des missions d'intérim (en jrs)

91/100

Note de l'Index d'égalité professionnelle

15

Réunions avec les représentants du personnel

33.33

% femmes occupant des postes de direction

84

% entretiens annuels d'évaluation réalisés

44

Évolution professionnelle



Nous nous engageons à accompagner nos clients quotidiennement afin de leur garantir des machines répondant à leurs besoins, mais aussi à nos exigences de conformité afin qu'ils puissent les utiliser en toute sécurité. De plus, pour répondre à leurs critères environnementaux, nous veillons à leur apporter des solutions alternatives.

Enjeu : Assurer la qualité de notre service et fidéliser nos clients

POUR LA RÉUSSITE DE NOS CLIENTS

Nos clients sont notre priorité : nous les accompagnons pour contribuer à la réussite de leurs projets avec des équipes au plus proche de leurs chantiers ou entrepôts et par des services innovants de plus en plus digitalisés.

Être à l'écoute du client

Nous avons imaginé en 2022 et prévu de mettre en place dès 2023 plusieurs niveaux d'analyse des besoins et sources de satisfaction de nos clients :

- Dans un objectif d'amélioration continue, une enquête annuelle de satisfaction client a été mise en place en avril 2022 pour parfaire nos prestations au niveau de la relation commerciale, des services proposés et des machines en parc.
- Des retours « à chaud » sont collectés immédiatement après leur première location. La fidélité de nos clients passe par la qualité de leur expérience en location. C'est pour cela qu'il est essentiel d'écouter leurs retours, positifs comme négatifs, pour nous permettre d'effectuer ensuite les ajustements nécessaires et leur donner ainsi envie de louer à nouveau. Pourquoi avons-nous choisi d'interroger nos clients à ce moment-là de leur parcours ?

PILIER CLIENTS & SOCIÉTAL



ENJEU :
Assurer la
qualité de notre
service et fidéliser
nos clients



RÉACTIVITÉ

Nous répondons **du tac au tac**



LIVRAISONS

L'heure c'est l'heure
nous livrons votre matériel à temps



Satisfaction clients



EXPERTISE

Nous avons bien cerné votre projet



ASSISTANCE

Nos techniciens sont à vos côtés
en «deux temps trois mouvements»



SYMPATHIE

Nous avons toujours le **sourire**



Des données plus fiables...

En récoltant les avis « à chaud », nous avons la certitude qu'ils émanent de personnes qui ont vraiment vécu une expérience de location avec ACCES INDUSTRIE. Notre stratégie de fidélisation sera ainsi exclusivement orientée par des témoignages réels.

... et plus authentiques...

Recueillir ces avis « à chaud » nous permettra de générer des feedbacks plus riches que s'ils étaient rédigés « à froid » : l'expérience semble encore proche, les émotions sont encore vives et le souvenir n'en est que plus juste.

- Une analyse systématique de chaque réclamation menée par le support commercial et le service client pour éradiquer la problématique.

Simplifier la vie de nos clients avec les services digitaux

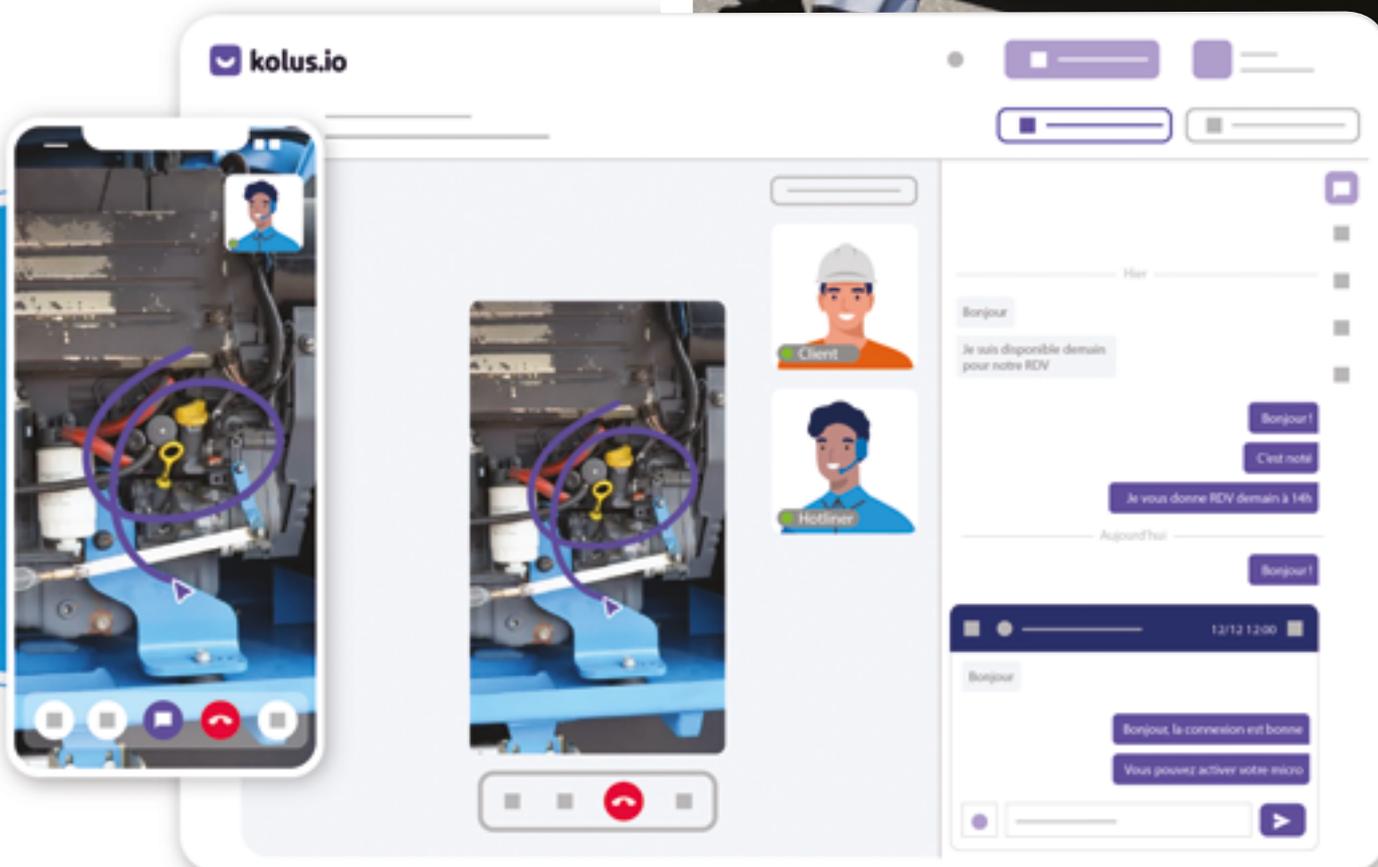
ACCES INDUSTRIE a toujours été précurseur pour améliorer l'expérience de ses clients et leur offrir des services toujours plus efficaces. En 2022, nous avons travaillé notamment sur :

- **Un nouvel outil de vidéo assistance**

Fruit d'une collaboration avec l'entreprise française KOLUS, nous proposons un nouveau service de vidéo-assistance, permettant d'améliorer la prise en charge des incidents techniques. Ce service permet aux clients de bénéficier d'une réactivité maximale, tout en réduisant les coûts et délais liés au déplacement d'un technicien.

- **La refonte du portail web**

Ce nouveau site permet à nos clients et prospects de gagner du temps en accédant rapidement aux informations essentielles (demandes de devis, moteur de recherche, fiches techniques du matériel, ...).



ENJEU :

Assurer la sécurité et la santé de nos clients

Enjeu : Assurer la sécurité et la santé de nos clients

Conformité des machines

Afin d'assurer la sécurité et la santé de nos clients, nous veillons à ce que chacune de nos machines soit détentrice d'un certificat de conformité CE attestant qu'elle répond aux exigences essentielles de santé et de sécurité selon la réglementation en vigueur.

Aussi, l'ensemble de notre parc machines est soumis aux vérifications périodiques (VGP) exigées par le Code du Travail. Nos machines sont contrôlées tous les six mois par des organismes de contrôle agréés et font l'objet d'un rapport dans lequel les éventuelles observations sont mentionnées.

Avant la mise en location, les observations sont levées par nos équipes de techniciens et nos machines sont livrées conformes et sécuritaires.

Pour assurer la réalisation de l'ensemble des VGP, notre outil de gestion permet aux techniciens de traiter les demandes de VGP en fonction du délai restant. Il y a 3 niveaux d'alerte : à 3 mois, à 15 jours et à 7 jours.

En plus de la VGP, nos machines sont vérifiées en interne par nos techniciens après chaque retour de location. Ils effectuent différents points de contrôle pour s'assurer du bon fonctionnement de la machine.

Chaque modèle de machine a sa propre fiche de vérification comprenant les contrôles mécaniques et électriques ou encore le contrôle des sécurités.

Compétence technique

Pour assurer un travail de qualité, nous veillons au niveau de compétence de nos techniciens.

En arrivant chez ACCES INDUSTRIE, nos nouveaux techniciens suivent un parcours d'intégration au cours duquel ils découvrent et apprennent notre savoir-faire.

Nous organisons d'autre part et régulièrement, des formations animées par les constructeurs de matériels afin que les techniciens complètent leurs connaissances sur les nouveaux modèles de machines.



ENJEU :

Apporter des solutions alternatives à nos clients



Enjeu : Apporter des solutions alternatives à nos clients

Nous nous engageons à continuer à enrichir notre parc avec des machines à énergie alternative, afin d'apporter aux clients des solutions pour réduire leur impact environnemental.

Des machines vertes

Depuis 2020, près de 50% des renouvellements de matériel sont des machines à énergie alternative. En 5 ans, la part des machines diesel est passée de 47% à 41% et 100% de nos machines thermiques sont équipées en moteur Stage V.

Le système Start & Stop

Dès 2020, l'ensemble des nacelles diesel acquises étaient dotées du système « Start and Stop » afin de réduire :

- les émissions Carbone,
- es coûts de carburant,
- les coûts de maintenance,
- les nuisances sonores.

Les émissions CO2

Chaque année, plus de 200 machines sont reconditionnées dans notre atelier central. Une machine reconditionnée permet un gain de **62 tCO2** sur 15 ans.

Depuis 2022, nos clients peuvent avoir, sur les devis et contrats, une estimation des émissions de CO2 produites lors de l'utilisation de la machine louée ainsi que lors de son transport.

ENJEU :

Intégrer l'ESG dans nos partenariats

SOCIÉTAL

Enjeu : Intégrer l'ESG dans nos partenariats

Nous contribuons chaque année à apporter notre soutien aux associations locales. Qu'elles soient sportives, culturelles ou humanitaires, nous souhaitons les aider à se développer afin qu'elles puissent mener leur projet à bien.

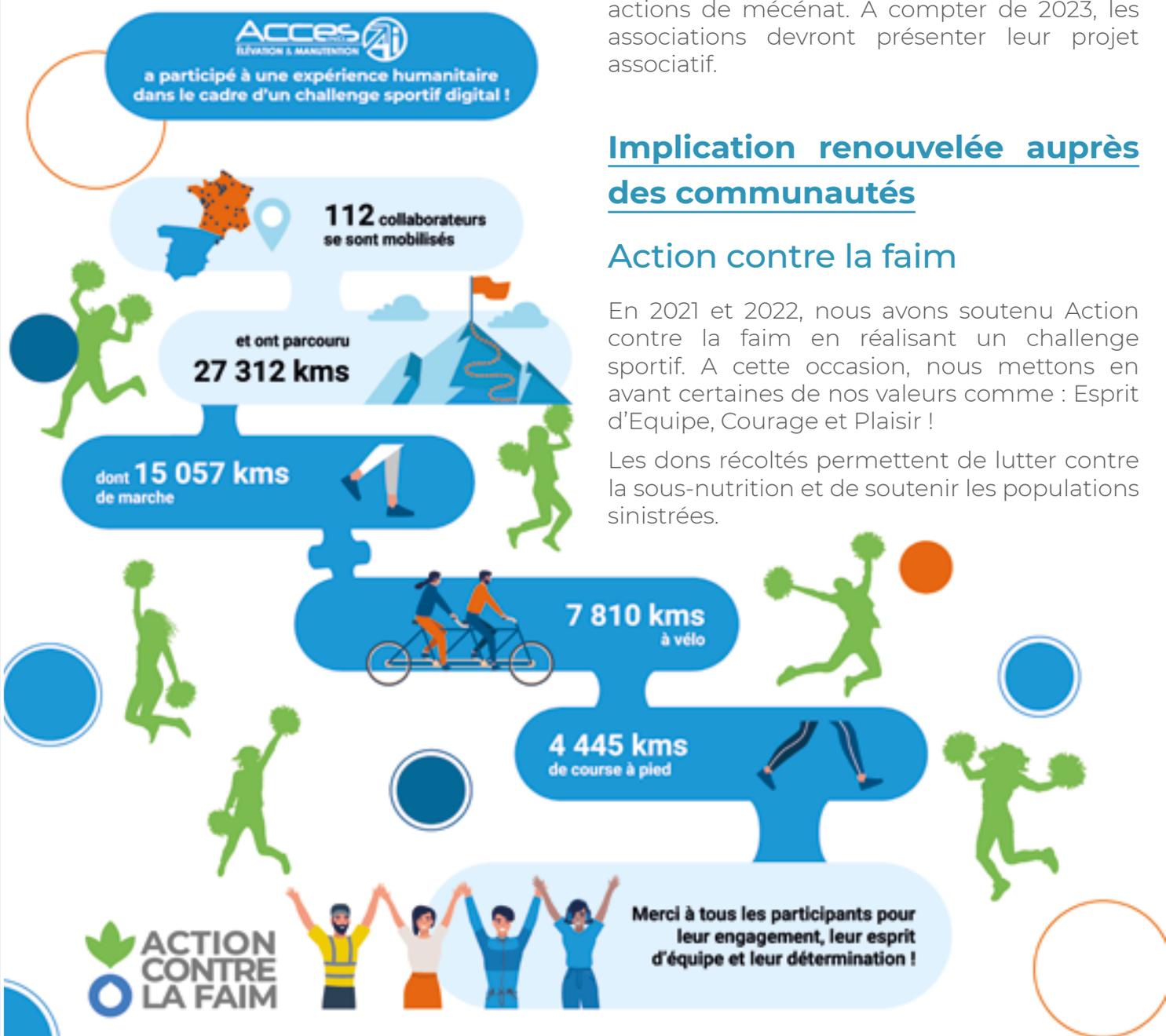
Notre enjeu principal est d'intégrer nos critères ESG dans ces collaborations. Pour cela, nous avons pour projet de structurer les demandes de partenariat afin de les dissocier du sponsoring et ainsi mettre en avant les actions de mécénat. A compter de 2023, les associations devront présenter leur projet associatif.

Implication renouvelée auprès des communautés

Action contre la faim

En 2021 et 2022, nous avons soutenu Action contre la faim en réalisant un challenge sportif. A cette occasion, nous mettons en avant certaines de nos valeurs comme : Esprit d'Equipe, Courage et Plaisir !

Les dons récoltés permettent de lutter contre la sous-nutrition et de soutenir les populations sinistrées.





INDICATEURS DE PERFORMANCE 2022

59%
% de machines vertes

41%
% de machines diesel

193
Nb de machines reconditionnées

84.3
Taux de satisfaction des clients (enquête) (en %)

95
Dons de sang sur les heures de travail (Nb de personnes)

74
Nouveaux emplois créés

Voix libres

En 2022, nous avons décidé de soutenir l'ONG Voix Libres qui œuvre dans des villages oubliés en Bolivie pour les accompagner vers une autonomie alimentaire. Notre soutien va permettre de financer un projet novateur : « Des villages nourriciers ». Les milliers d'arbres fruitiers et de légumes plantés au cœur des villages va permettre aux familles les plus pauvres de se nourrir.

Investissement dans la société

Plusieurs fois par an, notre CSE organise une collecte de sang dans les locaux du Siège social de l'entreprise, à Tonneins. Nos collaborateurs volontaires peuvent, sur leur temps de travail, agir concrètement pour contribuer à sauver des vies. En 2022, 95 de nos collaborateurs ont fait preuve de générosité et de solidarité.





ENJEU : Respecter la loi et les réglementations

Le respect de la loi et des réglementations est au cœur de nos préoccupations. Nous veillons à respecter les normes nationales et internationales dans nos pratiques quotidiennes, à travers notamment :

- **Le respect de la réglementation** technique relative à notre activité : les machines qui composent notre parc sont soumises à des contrôles réguliers et rigoureux par le biais de VGP (vérifications générales périodiques réalisées par des organismes extérieurs) ainsi qu'à des contrôles effectués dans nos ateliers.
- **Le respect de la réglementation du droit du travail et du dialogue social.**
- **Une veille légale et réglementaire** pour garantir la conformité de notre activité aux règles de droit et anticiper les réformes ayant un impact sur l'activité de l'entreprise.
- **La diffusion d'une culture juridique** dans l'entreprise par le développement de la fonction QSE, la mise en place de procédures, la sensibilisation quotidienne des opérationnels sur les sujets contractuels liés à nos clients, prestataires et fournisseurs, l'élaboration de e-learning.
- **Des mesures de sécurisation des données personnelles** de toutes les parties prenantes (clients, fournisseurs, sous-traitants...) conformément à la législation en vigueur.
- La mise en place prochaine d'un **dispositif d'alerte interne** destiné à recueillir les signalements émanant des parties prenantes, relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires à la loi ou à notre code éthique. Ce dispositif garantira la **confidentialité des alertes** et la **protection de leurs auteurs**.

ÉTHIQUE & COMPLIANCE



ENJEU :
**Respecter
la loi et les
réglementations**

ENJEU :

**Rassurer
nos parties
prenantes à
travers notre
code éthique**

ENJEU : Rassurer nos parties prenantes à travers notre code éthique

Un Code éthique est en cours d'élaboration. Intégré au règlement intérieur, ce document énoncera un ensemble de principes fondamentaux que se fixe ACCES INDUSTRIE dans la conduite de ses affaires et visant notamment : le respect de l'environnement, la sauvegarde de la santé, le respect de l'Homme et du dialogue social, la sécurité au travail, la relation avec les clients, les prestataires et fournisseurs, le respect du droit de la concurrence, la mise en œuvre et la promotion du système d'alerte interne, la lutte contre la corruption, la protection des données personnelles, la gouvernance de l'entreprise...

Un ensemble de procédures y sera associé pour veiller à l'application effective de ce référentiel de principes éthiques.

ENJEU :

**Faire évoluer
nos parties
prenantes**

ENJEU : Faire évoluer nos parties prenantes

**Impliquer et respecter ses
fournisseurs**

Nous avons défini une charte Achats Responsables dans laquelle nous nous engageons à :

- Lutter contre toute forme de corruption,
- Faire preuve de loyauté, d'honnêteté et d'équité,
- Respecter la confidentialité des informations commerciales et techniques,
- Promouvoir le développement économique local,
- Déployer une démarche d'amélioration continue.

Cette charte demande également un engagement de la part des fournisseurs et de leurs sous-traitants en :

- Respectant le droit du Travail et de l'Homme,
- Maîtrisant et réduisant leurs impacts environnementaux,
- Adoptant un comportement éthique dans la gestion des affaires.

Évaluer nos fournisseurs

A compter de 2023 et de manière objective, nous allons évaluer les pratiques de nos fournisseurs pour en déterminer le niveau de performance. Les critères d'évaluation ont été définis par nos Responsables Achats et notre Responsable ESG-QSE.

L'évaluation portera donc sur la performance achat, la logistique et le service après-vente ainsi que sur leurs politiques ESG et QSE.

Les résultats de ces évaluations nous permettront d'affiner nos cahiers des charges et ainsi de veiller à la qualité des produits et services.



Indicateurs de performance ENVIRONNEMENT		2020	2021	2022
Déchets	Déchets Dangereux générés DD (en Tonnes)*	15,68	77,11	79
Déchets	Déchets Revalorisés - Huiles usagées (en Tonnes)	40,14	43,11	62,29
Energies	Consommation EAU (en M3)	8 439	8 205	13 204
Energies	Consommation GAZ (en kWh)	1 646 565	1 909 748	2 316 204
Energies	Consommation ELECTRICITE (en kWh)	1 300 853	1 899 519	1 498 822
Energies	Consommation CARBURANTS PL (en L)	1 228 187	1 300 076	1 223 433
Energies	Consommation CARBURANTS PL (en L/100)	38,46	38,23	37,85
Energies	% de Chauffeurs formés à l'écoconduite	40%	70%	70,50%

* L'année 2020 indique une plus faible quantité de déchets dangereux générés car c'était l'année de la pandémie. L'activité étant plus faible, il y a donc eu moins de déchets générés et collectés dans nos ateliers.

Indicateurs de performance CLIENTS & SOCIÉTAL		2020	2021	2022
Machines	% de machines vertes	56%	58%	59%
Machines	% de machines diesel	44%	42%	41%
Machines	Nb de machines reconditionnées	226	201	193
Satisfaction client	Taux de satisfaction des clients (enquête) (en %)	/	/	84.3
Investissement dans la Société	Don de sang sur les heures de travail (Nb de personnes)	/	134	95
Pourvoyeur d'emplois	Nouveaux emplois créés (réalisés)	46	74	74

Indicateurs de performance COLLABORATEURS		2020	2021	2022
Formation	% de la masse salariale consacré à la formation	1,58	1,97	2,7
Formation	Nombre moyen d'heures de formation par employé	23,32	18,35	19,81
Formation	Nombre moyen d'heures de formation par employé (Technique)	36,67	26,42	22,67
Formation	Nombre moyen d'heures de formation par employé (Transport)	49,36	37,63	39,54
Formation	Nombre moyen d'heures de formation par employé (Commerce)	9,32	6,08	22,41
Formation	Nombre moyen d'heures de formation par employé (Support)	9,89	12,59	10,98
Parité & non-discrimination	% femmes employées par rapport à l'ensemble de l'organisation	28,57	30,44	31,63
Parité & non-discrimination	Note de l'Index d'égalité professionnelle	94/100	92/100	91/100
Parité & non-discrimination	% femmes occupant des postes de direction (hors membres du conseil d'administration)	30	30	33,33
Parité & non-discrimination	Nombre de cas de discrimination ou d'incidents de harcèlement signalés par des dénonciateurs	0	0	0
SST	Cas de décès ou invalidité importante	0	0	0
SST	Taux de gravité des accidents (nombre d'accidents avec arrêt/nombre d'heures travaillées) * 1000000	2,47	1,78	1,74
SST	Taux de fréquence des accidents (nombre de jours d'arrêt de travail/nombre d'heures travaillées) * 1000	33,43	33,31	20,54
SST	NB de maladies professionnelles déclarées	0	1	0
Conditions de travail	Nombre d'ETP d'intérim	0,65	2,87	1,98
Conditions de travail	Durée moyenne des missions d'intérim (en jrs)	10,52	31,1	14,31
Conditions de travail	Durée moyenne des missions d'intérim (en jrs)	10,52	31,1	14,31
Dialogue social	Nombre de réunions avec les représentants du personnel (comprenant CSE, CSE formations, CSSC)	17	17	15
Gestion des carrières	% entretiens annuels d'évaluation réalisés	61	66	84

AI LEARN	Module accessible depuis notre RSE, il permet à nos collaborateurs de renforcer leurs connaissances, revenir sur des fondamentaux dans le but d'améliorer leur quotidien et de développer leurs compétences. Un apprentissage à distance, moderne pour apprendre à leur rythme en toute autonomie.
Compliance	Ensemble des processus qui permettent d'assurer la conformité des comportements de l'entreprise, de ses dirigeants et de ses salariés aux normes juridiques et éthiques qui leur sont applicables. Source : CAIRN INFO
Cooptation	Technique de recrutement permettant à un salarié de l'entreprise de recommander un candidat de son réseau pour un poste ouvert.
CSSCT	Commission Santé Sécurité et des Conditions de Travail qui, par délégation du Comité Social Economique, se voit confier tout ou partie des attributions du comité relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.
DLR	Fédération qui regroupe les entreprises des secteurs de la distribution, de la location, de la maintenance et des services pour les matériels destinés à la construction et à la manutention.
ECOVADIS	Outil d'évaluation de la qualité du système de management de la RSE de l'entreprise. L'évaluation porte sur 4 thèmes : Environnement, Social et Droits de l'Homme, Ethique et Achats Responsables.
ESG	Environnement- Social - Gouvernance Acronyme utilisé pour nommer la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.
ISO 26000	Norme internationale qui fournit aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale. Cette norme s'articule autour de 7 questions centrales (Gouvernance, Droits de l'Homme, Environnement, Relations et conditions de travail, Loyauté des pratiques, Questions relatives aux consommateurs, Communauté et développement local) Cette norme n'est pas destinée à la certification.
LABEL SE+	Référentiel créé par le DLR. Il est adapté aux métiers de la location, distribution et réparation de matériels. Il permet de mettre en place de solides bases pour faciliter l'accès à d'autres référentiels tels que le MASE ou l'ISO 45001. Appliquer ce référentiel permet d'assurer un niveau de conformité dans le domaine de la sécurité et de l'environnement.
ODDs	Adoptés par les Nations-Unies en 2015, les Objectifs de Développement Durable sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et dans la prospérité d'ici 2030. Source : ONU
Pacte des Nations Unies	Initié par le Secrétaire général des Nations Unies, le pacte est un appel aux entreprises du monde entier à aligner leurs pratiques et leurs stratégies sur 10 principes dans les domaines du droit humain, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Source : pactemonial.org
Raison d'être	Sous la forme d'une phrase, la raison d'être exprime l'ADN de l'entreprise, sa mission et sa contribution aux enjeux du développement durable.

RGPD Règlement Général sur la Protection des Données.
Texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018.
Source : economie.gouv

Scopes carbone Le bilan des gaz à effet de serre est segmenté en 3 scopes :
Scope 1 : concerne toutes les émissions directes de gaz à effet de serre émises par l'entreprise (chauffage dans les locaux, véhicules détenus par l'entreprise, etc.)
Scope 2 : concerne toutes les émissions indirectes liées à l'énergie. Il s'agit des émissions créées lors du processus de production d'un produit.
Scope 3 : concerne toutes les émissions indirectes dans la chaîne de valeur des différentes parties prenantes et de l'organisation en amont et en aval de son activité (achats de produits, utilisation des produits, etc.).

SIRH Système d'Information Ressources Humaines qui couvre l'ensemble des processus de gestion du service des Ressources Humaines. Il permet d'automatiser les tâches liées à la gestion des Ressources Humaines et d'en assurer le suivi.

Taux de fréquence $TF = (\text{Nombre d'accidents du travail avec arrêt} / \text{Nombre d'heures travaillées}) \times 1\,000\,000$

Taux de gravité $TG = (\text{Nombre de jours d'arrêt de travail} / \text{Nombre d'heures travaillées}) \times 1\,000$

Trackdéchets Outil numérique gratuit, développé par le Ministère de la Transition Ecologique visant à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier la gestion et sécuriser les filières.



RÉSULTATS FINANCIERS

2022

COMPTES CONSOLIDÉS
ET RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
au 31 décembre 2022 P 67

COMPTES SOCIAUX
ET RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
au 31 décembre 2022 P 99

MODALITÉS DE MISE
À DISPOSITION P 127



COMPTES CONSOLIDÉS

ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

au 31 décembre 2022

Documents de synthèse - Comparaison vs 2021 proforma 12 mois

Bilan actif

Libellé	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois proforma
Immobilisations incorporelles	58 977	54 754
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>56 750</i>	<i>52 657</i>
Immobilisations corporelles	175 912	163 102
Immobilisations financières	1 320	1 118
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	236 209	218 974
Stocks et en-cours	5 106	2 733
Clients et comptes rattachés	25 145	20 129
Autres créances et comptes de régularisation	6 635	5 298
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>145</i>	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	20 098	18 922
Actif circulant	56 984	47 082
Total Actif	293 194	266 056

Bilan passif

Libellé	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois proforma
Capital	31 303	47 564
Primes liées au capital	1 476	525
Ecart de réévaluation		
Réserves	23 398	6 627
Résultat net (Part du groupe)	13 838	11 098
Capitaux propres (Part du groupe)	70 016	65 814
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres	4 531	43 172
Total des capitaux propres	74 547	108 986
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	1 064	796
Provisions	1 064	796
Dettes financières	179 007	129 951
Fournisseurs et comptes rattachés	5 196	5 860
Autres dettes et comptes de régularisation	33 380	20 464
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>11 557</i>	<i>8 635</i>
Dettes	217 583	157 070
Total Passif	293 194	266 056

Compte de résultat

Compte de résultat	2022 12 mois	2021 12 mois proforma
Chiffre d'affaires	122 498	107 534
Autres produits d'exploitation	6 656	2 478
Produits d'exploitation	129 154	110 012
Achats consommés	(19 829)	(11 344)
Charges externes	(27 802)	(23 558)
Impôts et taxes	(1 594)	(1 495)
Charges de personnel	(30 805)	(27 552)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(21 642)	(20 790)
Charges d'exploitation	(101 671)	(84 738)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	27 482	25 274
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	27 482	25 274
Produits financiers	292	
Charges financières	(8 916)	(8 791)
Résultat financier	(8 624)	(8 791)
Opérations en commun		
Produits exceptionnels	4 052	88
Charges exceptionnelles	(4 554)	(321)
Résultat exceptionnel	(501)	(233)
Impôts sur les résultats	(4 519)	(5 153)
Résultat net des entreprises intégrées	13 838	11 098
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 838	11 098
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	13 838	11 098

Documents de synthèse - Comparaison vs 2021 comptes 23 mois

Bilan actif

Libellé	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 23 mois
Immobilisations incorporelles	58 977	52 014
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>56 750</i>	<i>49 917</i>
Immobilisations corporelles	175 912	163 102
Immobilisations financières	1 320	1 118
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	236 209	216 234
Stocks et en-cours	5 106	2 733
Clients et comptes rattachés	25 145	20 129
Autres créances et comptes de régularisation	6 635	5 298
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>145</i>	<i>528</i>
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	20 098	18 922
Actif circulant	56 984	47 082
Total Actif	293 194	263 316

Bilan passif

Libellé	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 23 mois
Capital	31 303	47 564
Primes liées au capital	1 476	525
Ecart de réévaluation		
Réserves	23 398	(464)
Résultat net (Part du groupe)	13 838	15 448
Capitaux propres (Part du groupe)	70 016	63 073
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres	4 531	43 172
Total des capitaux propres	74 547	106 245
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	1 064	796
Provisions	1 064	796
Dettes financières	179 007	129 951
Fournisseurs et comptes rattachés	5 196	5 860
Autres dettes et comptes de régularisation	33 380	20 464
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>11 557</i>	<i>8 635</i>
Dettes	217 583	156 275
Total Passif	293 194	263 316

Compte de résultat

Compte de résultat	2022 12 mois	2021 23 mois
Chiffre d'affaires	122 498	149 155
Autres produits d'exploitation	6 656	3 213
Produits d'exploitation	129 154	152 368
Achats consommés	(19 829)	(16 424)
Charges externes	(27 802)	(31 614)
Impôts et taxes	(1 594)	(2 324)
Charges de personnel	(30 805)	(39 285)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(21 642)	(27 788)
Charges d'exploitation	(101 671)	(117 435)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	27 482	34 066
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	27 482	34 066
Produits financiers	292	1
Charges financières	(8 916)	(11 685)
Résultat financier	(8 624)	(11 684)
Opérations en commun		
Produits exceptionnels	4 052	65
Charges exceptionnelles	(4 554)	(578)
Résultat exceptionnel	(501)	(513)
Impôts sur les résultats	(4 519)	(6 421)
Résultat net des entreprises intégrées	13 838	15 448
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 838	15 448
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	13 838	15 448

Tableau de flux de trésorerie

Libellé	2022.12	2021.12
Résultat net total des entités consolidées	13 838	15 447
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. Et dépréciations	20 707	26 747
Variation de l'impôt différé	4 463	6 311
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	412	(374)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	773	
Marge brute d'autofinancement	40 194	48 131
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(3 772)	(6 265)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	36 422	41 866
Acquisitions d'immobilisations	(36 634)	(123 988)
Cessions d'immobilisations	5 089	4 461
Réduction des autres immobilisations financières	13	
Incidence des variations de périmètre	(2 769)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(34 300)	(119 527)
Émissions d'emprunts	59 827	92 969
Remboursements d'emprunts	(54 106)	(87 648)
Variation des subventions d'investissements	(4)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(50)	
Augmentations / réductions de capital	(6 852)	91 261
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(1 186)	96 582
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	936	18 921
Trésorerie : ouverture	18 922	
Trésorerie : ouverture	18 922	
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur	(14)	
Trésorerie : clôture	19 845	18 922

Annexe

• Présentation du groupe

La société mère du Groupe est la société ACCEO.

Le Groupe est spécialisé dans la location toutes durées et la vente de matériel d'élévation et de manutention.

La société ACCEO a été créée le 20 février 2020 dans le cadre de l'opération de LBO. Le 29 juillet 2020, ACCEO a acquis 100% du capital d'AI Holding.

• Evènements significatifs

Le 25 janvier 2022, la société Accès Industrie a acquis l'intégralité des titres de la société Uping Accés S.L., société espagnole située près de Barcelone spécialisée dans la location, la réparation et la vente de nacelles.

Le 12 mai 2022, Acceo et Accès Industrie ont cédé l'intégralité des parts sociales qu'elles détenaient dans le capital de la SCI La Croix Boiziau à la SARL 1803.

Le 23 mai 2022, Accès Industrie et Novelis ont cédé l'intégralité des parts sociales qu'elles détenaient dans le capital de la SCI Geo Strat à la SARL Plumy.

La société ACCEO a procédé à une opération de refinancement au cours de l'été 2022, au cours de laquelle la société a procédé :

- le 22 juillet 2022, au remboursement de l'intégralité des OC ADP 3 pour un montant de 7,25 M€ ;
- le 27 juillet 2022 :
 - au remboursement d'une partie des OC pour un montant de 33,13 M€ ;
 - à l'émission d'OBSA pour un montant de 7,5 M€ ;
 - à l'émission de nouvelles OS pour un montant total de 27,5 M€
- le 15 septembre 2022, au rachat et à l'annulation de 5.879.947 ADP 1.

Règles et méthodes comptable

• Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément :

- aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables et d'indépendance des exercices,
- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Toutes les sociétés du groupe arrêtent leurs comptes selon le même référentiel comptable que la société consolidante.

La société UPING est implanté en Espagne. Ses comptes annuels ne nécessitent pas de retraitement particulier.

- **Modalités de consolidation**

Date d'effet des acquisitions et des cessions

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- soit à la date d'acquisition ou d'apport des titres,
- soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois,
- soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution ou en cas de restrictions sévères et durables remettant substantiellement en cause le contrôle ou l'influence, ou encore les possibilités de transfert de trésorerie avec les autres sociétés du Groupe, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés sont établis à la date du 31 décembre 2022, date de clôture de la société mère. Toutes les sociétés du groupe clôturent au 31 décembre 2022 et ont une durée d'exercice de 12 mois.

Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition a été calculé au 29 juillet 2020 (à la date de prise de contrôle).

L'écart d'acquisition (Goodwill) représente l'écart positif (actif) entre la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise identifiés la date de prise de contrôle et le prix d'acquisition des titres.

Lorsque l'écart est négatif (passif), il s'agit d'un badwill (écart d'acquisition négatif) représentatif d'un profit résultant d'acquisition à des conditions avantageuses. Les frais liés à l'acquisition sont inclus dans le coût d'acquisition des titres.

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et des passifs de la société acquise dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition. Il en résulte le cas échéant une correction de l'écart d'acquisition.

- **Méthodes et règles d'évaluation**

Application des méthodes obligatoires

Le Groupe ACCEO applique les méthodes obligatoires définies par le règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés, suivantes :

- Inscription à l'actif des contrats de crédit-bail et contrats similaires.
- Etalement des frais et primes d'émission d'emprunts (retraitement opéré dans les comptes sociaux)
- Comptabilisation des impôts différés.

Méthode utilisée pour les postes significatifs

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût d'achat. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements.

Les immobilisations incorporelles générées en interne (coûts de développement de logiciels et de refonte du site internet du Groupe), sont capitalisées et les dépenses engagées sont comptabilisées en immobilisation.

Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Logiciels et progiciels 3 à 5 ans
- Marque non amortie (durée de vie indéfinie)

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts d'acquisition incluent le coût de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus, si les critères de comptabilisation à l'actif sont satisfaits. Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement en fonction des catégories de biens sont les suivantes :

Nature de biens	Durée d'amortissement	Prise en compte valeur résiduelle
- Constructions et ouvrages assimilés	30 ans	Non
- Menuiseries extérieures	25 ans	Non
- Chauffages collectifs	25 ans	Non
- Chauffages individuels	15 ans	Non
- Etanchéités	15 ans	Non
- Ravalements avec amélioration	15 ans	Non
- Electricités	25 ans	Non
- Plomberies sanitaires	25 ans	Non
- Ascenseurs	15 ans	Non
- Machines destinées à la location	5 à 15 ans	Oui (10 % ou 15 % V. Brute)
- Autres matériels et outillages	5 ans	Non
- Matériels de transport – automobiles	4 ans	Non
- Matériel de transport – tracteurs routiers,	7 ans	Non
- Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 - 5 ans	Non

La durée de l'amortissement du matériel destiné à la location varie entre 5 et 15 ans selon le modèle de machines (type d'énergie, hauteur de travail...) et le type d'activité (Industrie ou bâtiment).

La valeur résiduelle correspond à la valeur minimale de vente des machines quelle que soit leur âge dans la mesure où elles sont en état de fonctionnement.

Les durées d'utilisation des constructions et agencements sont conformes à la réglementation applicable au secteur de la construction et du bâtiment.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la dé-comptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la dé-comptabilisation de l'actif.

Le résultat de cette dé-comptabilisation est inscrit aux postes « Autres produits » ou « Autres charges » du compte de résultat consolidé selon que ce résultat se traduit par un gain ou par une perte.

Les coûts de rénovation engagés sur du matériel destiné à la location arrivant en fin de durée d'amortissement et permettant une augmentation probable de sa durée de vie sont inscrits en immobilisation.

Des dépréciations sont constatées lorsque la diminution de la valeur de marché des actifs ou leur dégradation physique excède les seuls effets attendus du passage du temps ou de leur utilisation normale.

Une dépréciation complémentaire est éventuellement constatée sur le parc de machine destinée à la location et devant être cédée à court terme en comparant la valeur nette comptable consolidée au prix de vente attendu sur les familles de machines concernées.

- Contrats de location-financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement sont enregistrées, conformément à la méthode obligatoire, à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date de signature du contrat.

Elles sont amorties selon les règles appliquées aux immobilisations acquises, y compris lorsque la durée d'amortissement est supérieure à la durée du contrat, dès lors qu'il est fortement probable que l'entreprise acquerra le bien au terme du contrat. La dette correspondant au financement est inscrite au passif.

Les plus-values éventuelles réalisées lors d'opérations de cessions-bails sont neutralisées : l'immobilisation concernée reste alors inscrite à l'actif pour sa valeur initiale et le plan d'amortissement d'origine est poursuivi.

- Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif corporel ou incorporel a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable.

- Immobilisations financières

Sont considérés comme étant des éléments financiers :

- les immeubles de placement et les fonds sur contrats de liquidités, regroupés dans le poste « créances financières»,
- les prêts accordés,
- les dépôts et cautionnements.

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

- Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

- Créances et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total du montant provisionné, le remboursement est comptabilisé en produit uniquement si le remboursement est quasi-certain.

- Engagements de retraite et prestations assimilées

Les seuls avantages au personnel du Groupe ACCEO portent sur les engagements de retraites. Ces derniers sont d'un montant peu significatif et le Groupe ne dispose pas d'actifs en couverture de ces engagements.

Ils sont calculés à partir de la liste des salariés présents dans chaque société au Groupe à la date de clôture et en contrat à durée indéterminée.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R- 01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière :

- Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.
- La convention collective est celle des Tracteurs, BTP, Agricole, Matériels.
- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2 % pour le personnel cadre et de 1,5 % pour le personnel non cadre,
- turnover retenu : fort,
- Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2022 est de 3.60%, et la table de mortalité celle de l'INSEE 2021.
- Le taux de cotisations sociales patronales pour le collège cadre est de 49% et celui des non cadres est de 36%.
- Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé entre 65 et 67 ans.

Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire, à l'initiative de l'employeur : La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

- Prêts et emprunts

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la valeur du montant reçu. Les coûts de transaction directement attribuables sont inscrits en compte de charge à répartir.

Ces coûts sont étalés en fonction des caractéristiques de l'emprunt.

- Impôts différés

La situation fiscale différée est déterminée pour chaque entité ou groupe fiscal sur la base des retraitements de consolidation et des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont actualisés sauf lorsqu'ils proviennent de différences temporaires engendrées par des opérations comptabilisées pour une valeur déjà actualisée.

Des actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits fiscaux reportables sont comptabilisés lorsque leur réalisation future est probable.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquelles ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le taux d'impôt retenu au 31 décembre 2022 pour la détermination des impôts différés est de 25%.

- Produits des activités ordinaires

L'activité du Groupe ACCEO consiste en la location de machines élévatrices et le négoce de matériels pour l'industrie et le bâtiment.

Les produits d'activité sont constitués :

- des loyers perçus,
 - de la facturation de prestations complémentaires (transport, assurance, entretien et réparation, carburant) liées à ces loyers,
 - des plus ou moins-values réalisées à l'occasion de la vente des matériels utilisés pour l'activité de location : principalement les machines et le matériel de transport,
 - du produit de la vente de matériels neufs.
- Définition du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de nature exceptionnelle tels que définis par le PCG (à l'exception des plus ou moins-values de cession de matériels). Ils intègrent également des éléments de nature courante qui, par leur montant ou leur caractère non récurrent, revêtent un caractère exceptionnel.

Périmètre de consolidation

Nom	Siège	Siren	31/12/2022			31/12/2021		
			Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
ACCEO	RUE ALBERT EINSTEIN 47400 TONNEINS	881 801 237	IG	100	100	IG	100	100
ACCES INDUSTRIE	RUE ALBERT EINSTEIN 47400 TONNEINS	421 203 993	IG	100	100	IG	100	100
NOVELIS	Zone Industrielle Croix Boiziau BP 311 85603 MONTAIGU CEDEX	414 300 285	IG	100	100	IG	100	100
UPING	Uping Acces S.L. Sant Quirze del Valles 08192 Espagne	Société Espagnole	IG	100	100			
La Croix Boiziau	Rue Croix Boiziau 85600 MONTAIGU	441 889 565				IG	100	100
Geo Strat	Parc d'Activité de Tournebride 44118 LA CHEVROLIERE	490 034 436				IG	100	100

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

MEE : mise en équivalence

- **Sociétés exclues du périmètre**

Aucune société n'est exclue du périmètre de consolidation au 31/12/2022.

Comparabilité des comptes

• Changement comptable

Les comptes consolidés ne sont pas significativement impactés par les changements apportés par le règlement ANC 2020-01 qui s'applique pour la première fois de manière prospective aux transactions survenant postérieurement au 1er janvier 2021 ainsi qu'aux contrats conclus après cette date.

L'application de ce règlement ANC 2020-01 au 31 décembre 2022 n'a pas généré d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe :

- Les écarts d'acquisition font partie des actifs incorporels depuis 2021 alors qu'ils figuraient sur une ligne distincte à l'actif jusqu'en 2020.
- Les impôts différés actifs apparaissent en « Autres créances » depuis 2021 alors qu'ils étaient inclus dans les « Autres comptes de régularisation actif » jusqu'en 2020.
- Les impôts différés passifs figurent en « Autres dettes » depuis 2021 alors qu'ils se trouvaient dans les « Comptes de régularisation passif » jusqu'en 2020.
- Compte de résultat : Jusqu'en 2020 le compte de résultat faisait apparaître le résultat de l'exploitation courante. Depuis 2021, le compte de résultat fait ressortir le résultat d'exploitation avant et après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition.

• Variation du périmètre

L'exercice se caractérise également par les événements et circonstances ci-après :

- Cession des titres détenus dans les SCI La Croix Boiziau et Geo Strat
- Acquisition des titres de la société UPING. Cette acquisition a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition pour 2.125k€

Analyse du bilan et du compte de résultat

- Informations relatives au bilan

Ecarts d'acquisition

Libellé	2021	2022	Entrées de périmètre	Diminutions	Autres variations
Ecart d'acquisition	49 917	56 750	2 125	(615)	5 323
Amortissements des écarts d'acquisition					
Dépréciations des écarts d'acquisition					
Valeur nette	49 917	56 750	2 125	(615)	5 323

Au cours de l'exercice 2022, le groupe a procédé à l'affectation de l'écart d'acquisition pour 615k€ aux actifs immobiliers cédés. Cette quote part a ensuite été sortie avec les actifs cédés.

Le groupe a également procédé à la correction des actifs passifs acquis pour un montant de 5.323K€. Cette correction résulte d'une analyse des bien pris en crédit-bail au moment de l'acquisition et de la correction de l'écart d'acquisition des éléments d'actifs acquis par le groupe.

Le goodwill non affecté n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

La méthode utilisée est une approche DCF, une comparaison entre les flux de trésorerie prévisionnel actualisés sur 5 ans et la valeur des actifs économiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement	3 015	3 015				
Concessions, brevets et droits similaires	2 369	2 735	378	(14)	2	
Autres immobilisations incorporelles	49 917	56 750			2 125	4 708
Immobilisations incorporelles en cours	17	23	6			
Immobilisations incorporelles	55 317	62 523	385	(14)	2 127	4 708
Agencements et aménagements de terrains	1 650	1 332	0	(105)	(213)	
Constructions sur sol d'autrui	5 461	2 107	65	(3 928)	(310)	820
Installations techniques, matériel & outillage	301 799	300 397	30 872	(6 806)	2 736	(28 203)
Autres immobilisations corporelles	19 411	20 261	2 139	(985)		(883)
Immobilisations corporelles en cours	1 717	9 880	7 471	692		
Immobilisations corporelles	330 038	333 978	40 547	(11 131)	2 792	(28 267)
Total	385 356	396 501	40 931	(11 145)	4 918	(23 559)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>						
Immobilisations corporelles	144 919	135 509	25 945	(5 249)		(30 106)

Amortissements

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des immobilisations incorporelles	(3 304)	(3 546)	(254)	14		(2)	
Agencements et aménagements de terrains	(968)	(1 048)	(90)	10			
Constructions	(1 205)		(6)	378		91	742
Constructions sur sol d'autrui		(719)	(81)	104			(742)
Installations techniques, matériel & outillage	(154 290)	(144 115)	(17 700)	5 353		(1 016)	23 538
Autres immobilisations corporelles	(10 473)	(5 478)	(848)	272			5 571
Amortissements du matériel de bureau		(1 764)	(134)	249			(1 879)
Amortissements du matériel de transport		(3 598)	(1 103)	101			(2 596)
Amortissements du matériel informatique		(1 263)	(154)	5			(1 114)
Amortissements des immobilisations corporelles	(166 936)	(157 985)	(20 116)	6 472		(925)	23 520
Amortissements sur actif immobilisé	(170 240)	(161 531)	(20 370)	6 486		(927)	23 520
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(67 941)	(51 864)					

Dépréciations

Libellé	2021	2022	Dotation
Dépréciations des immobilisations incorporelles			
Installations techniques, matériel & outillage		(81)	(81)
Dépréciations des immobilisations corporelles		(81)	(81)
Dépréciations sur actif immobilisé		(81)	(81)

Immobilisations financières brutes

Libellé	2021	2022	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre
Titres immobilisés (non courants)	8	46	38		(0)
Prêts	62	54		(8)	
Dépôts et cautionnements versés	1 055	1 220	131	(5)	39
Immobilisations financières	1 118	1 320	169	(13)	(39)
Actifs financiers	1 118	1 320	169	(13)	(39)

Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2022

Stock et en-cours

Libellé	2022			2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	1 904	(176)	1 728	1 700	(163)	1 537
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises	3 377		3 377	1 243	(47)	1 196
Stocks et en-cours	5 282	(176)	5 106	2 943	(210)	2 733

Le stock est essentiellement composé de machines et de pièces de rechange destinées à la maintenance et à la réparation du parc de machines destinées à la location.

Créances

Libellé	2022			2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part > 1 an						
Clients et comptes rattachés part < 1 an	26 926	(1 781)	25 145	21 173	(1 044)	20 129
Clients et comptes rattachés	26 926	(1 781)	25 145	21 173	(1 044)	20 129
Capital souscrit non appelé						
Avances et acomptes versés sur commandes	69		69			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	58		58	32		32
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 034		1 034	1 278		1 278
Impôts différés – actif	145		145	528		528
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	35		35			
Comptes courants part < 1an	7		7	6		6
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	2 638		2 638	1 199		1 199
Autres créances part < 1an	172		172	214		214
Charges à répartir	2 201		2 201	1 591		1 591
Charges constatées d'avance part < 1 an	278		278	449		449
Autres créances et comptes de régularisation	6 635		6 635	5 298		5 298
Actif circulant	33 562	(1 781)	31 781	26 471	(1 044)	25 427

Les charges à répartir correspondent à l'émission d'emprunt pour un montant 2 201K€. Ces charges font l'objet d'un étalement linéaire sur la durée des emprunts.

Échéances

Toutes les créances sont à échéance moins d'un an

Trésorerie

Libellé	2021	2022
Trésorerie active nette	18 922	20 098
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	18 922	20 098
Dépréciations sur VMP - Autres placements		
Concours bancaires (trésorerie passive)	14	253
Trésorerie à court terme	18 908	19 845
Trésorerie nette	18 908	19 845

En N-1 la trésorerie comprenait 1.447k€ d'affacturage. Le groupe n'a plus recours à l'affacturage en 2022.

IS - Impôts différés- preuve d'impôt

- Analyse de la charge d'impôts de la période

La société ACCEO a constituée au 15 septembre 2020 un Groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés ACCÈS INDUSTRIE, NOVELIS.

- ACCÈS INDUSTRIE : le résultat fiscal 2022 s'établit, après imputation des déficits reportables, à 7 844K€ (6 441 K€ en 2021). 8 844 K€ de déficits reportables ont été utilisés sur l'exercice.

- NOVELIS : le résultat fiscal s'établit en 2022 à - 115 K€ (-954 K€ en 2021).

Libellé	2022	2021
Impôt sur les bénéficiaires	(55)	(111)
Impôts différés	(4 463)	(6 311)
Charges d'impôts	(4 519)	(6 421)

- Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan
Impôts différés - actif	528	145	(383)
Impôts différés - passif	8 635	11 557	2 923
Valeur nette impot différé	(8 107)	(11 413)	(3 306)

- Preuve d'impôt

Libellé	2022.12
Résultat des entreprises intégrées	13 838
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(4 519)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	18 357
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25.00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(4 589)
Effets des différences de base	(1 973)
Effets des dispositions fiscales particulières	1 984
Différence Espagne	60
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(4 519)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(4 519)

Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2020								
Var. de capital en numéraire et souscrip	47 564	525					48 089	
Résultat						15 448	15 448	
Autres augmentations, diminutions			(464)				(464)	
2021	47 564	525	(464)			15 448	63 073	
Affectation du résultat N-1			15 448			(15 448)		
Distribution/ brut versé			(50)				(50)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	(16 261)	951	8 464				(6 852)	
Résultat						13 838	13 838	
2022	31 303	1 476	23 398			13 838	70 016	

Autres Fonds propres

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres fonds propres	43 172	4 520	773	(39 425)			

Les dettes OCA sont reclassées en autres fonds propres. Leur échéance est à moins d'un an.

Provisions pour risque et charges

Libellé	2021	2022	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	70	144	105	(31)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	726	627	2	(101)			
Autres provisions pour charges < 1 an		293	296			(3)	
Provisions	796	1 064	403	(132)		(3)	

Dettes financières

Les emprunts obligataires sont composés de :

- Obligations simples émises auprès de fonds de dettes 20 000 K€
- Obligations à bons de souscription d'actions émises auprès de fonds de dettes 65 000 K€
- Obligations à bons de souscription d'actions émises auprès de fonds de dettes 7 500 K€
- Obligations simples émises auprès de fonds de dettes 2 000 K€
- Obligations simples émises auprès de fonds de dettes 25 500 K€

	OBSA	OBSA	OBSA	OS	OS
Taux jusqu'au 27/07/2022	6,30%	5,15%	6,30%		
Taux à compter du 27/07/2022	6,80%	4,50%	6,80%	5,15%	6,80%
Durée	7 ans	5 ans	7 ans	3 ans	7 ans
Montant	65 000 000	20 000 000	7 500 000	2 000 000	25 500 000

Les autres emprunts obligataires présentés en autres fonds propres sont composés de :

- Obligations OCA 8% 3 747 K€
- Les intérêts capitalisés 773 K€

Gestion du risque de taux

La nouvelle dette SENIOR est soumise à une obligation de couverture du risque de taux d'intérêt.

En conséquence a été mis en place un instrument de couverture type CAP.

Il a été décidé d'assurer une couverture par l'achat de deux CAPs successifs sur chacune des dettes

Unitranches (43.5 M€ affecté à la dette Unitranche 1 et 13.5 M€ affecté à la dette Unitranche 2).

Une couverture de taux complémentaire a été mise en place en 2022 avec effet au 01/01/2023, CAP de la nouvelle dette (45 M€).

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	85 000	120 000	35 000			
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	44 925	58 741	27 799	(14 682)		699
Dépôts et cautionnements reçus	12	12				
Concours bancaires (trésorerie passive)	14	253	240			
Dettes financières	129 951	179 006	60 067	(14 682)		699
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>44 677</i>	<i>56 294</i>				

Échéances

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts obligataires - part > 1 an					
Emprunts obligataires - part < 1 an	120 000		100 000	20 000	
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	56 294	14 834	35 227	6 233	3 115
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	2 447	31	2 416		
Dépôts et cautionnements reçus	12	12			
Concours bancaires (trésorerie passive)	253	253			
Dettes financières	179 006	15 130	137 643	26 233	3 115

Autres dettes

Libellé	2021	2022
Dettes fournisseurs part < 1 an	4 092	5 196
Dettes fournisseurs	4 092	5 196
Avances acomptes reçus sur commandes	565	624
Dettes sociales part < 1 an	6 261	6 533
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	4 994	6 248
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an		102
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	1 708	7 614
Autres dettes part < 1 an	49	694
Produits constatés d'avance part < 1 an	21	3
Impôts différés passif	8 635	11 557
Autres dettes et comptes de régularisation	22 233	33 380
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	26 324	38 576

Échéances

Toutes les autres dettes sont à échéance moins d'un an.

- Informations relatives au compte de résultat

Autres produits d'exploitation

Libellé	2022	2021
Production immobilisée	2 641	197
Subventions d'exploitation	239	86
Rep./Prov. engagements de retraite	101	
Rep./Dépr. sur actif circulant	394	1 524
Transferts de charges d'exploitation	1 977	
Autres produits	1 304	1 406
Autres produits d'exploitation	6 656	3 213

Charges de personnel

Libellé	2022	2021
Rémunérations du personnel	(22 067)	(28 006)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(7 339)	(10 909)
Autres charges de personnel	(864)	
Participation des salariés	(535)	(370)
Charges de personnel	(30 805)	(39 285)

L'effectif employé par les entreprises consolidées par intégration globale est de 610 personnes et se décompose comme suivant :

	31/12/22	31/12/21
Cadres	93	90
Non cadres	517	454
TOTAL	610	544

Résultat financier

Libellé	2022	2021
Autres produits financiers	292	1
Produits financiers	292	1

Libellé	2022	2021
Charges d'intérêts	(8 894)	(11 685)
Autres charges financières	(22)	
Charges financières	(8 916)	(11 685)

Résultat exceptionnel

Libellé	2022	2021
Produits de cession d'immo. incorp.	257	
Produits de cession d'immo. corp.	3 875	
Produits de cession de titres	957	
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	6	
Autres produits exceptionnels	0	10
Rep. sur provisions réglementées	(1 100)	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	39	54
Rep. excep./ Dépr. actif circulant	15	
Transfert de charges exceptionnelles	2	
Produits exceptionnels	4 052	64

Libellé	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(161)	(12)
VNC des titres conso cédés	(798)	
VNC des immo. corp. cédées	(4 180)	
+/- value de consolidation	(24)	
Dotations aux provisions réglementées	1 092	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(401)	(566)
Dot. excep./Dépr. actif circulant	(81)	
Charges exceptionnelles	(4 554)	(578)

Les résultats sur cessions d'immobilisations liées à l'exploitation (machines et véhicules) sont inscrits en «Autres produits et charges d'exploitation » pour leur montant net. Les résultats sur sorties d'immeubles sont quant à eux classés en résultat exceptionnel.

Autres informations

- **Evènements postérieurs à la clôture**

Amortissement anticipé, par la société Acceo, le 31 mars 2023, des Obligations Senior (OS, OBSA et Obligations 2022) à hauteur de 12 millions d'euros.

- **Engagements hors bilan**

- **Sûretés réelles accordées**

Nantissement de créances entre Acceo et les prêteurs, titulaires d'OBSA et OS : porte sur les créances d'Acceo vis-à-vis d'un membre du groupe au titre de tout prêt intra-groupe, de toute avance en compte-courant d'associé et toute mise à disposition vis-à-vis d'un membre du groupe.

Nantissement du compte-titres détenu par Acceo (venue aux droits d'AI Holding) dans Accès Industrie et du Compte Bancaire Associé.

Nantissement du compte bancaire d'ACCEO à la BECM (FR76 1189 9001 1800 0200 7000 142).

Commandes fermes d'achats de machines

Au 31/12/2022, les commandes fermes de machines sont les suivantes :

- Pour le parc de machines destinées à la location :
 - 765 machines pour l'activité bâtiment d'une valeur totale de 33 129 K€
 - 67 machines pour l'activité industrie d'une valeur totale de 1 723 K€
- Machines destinées à être revendues : 79 machines et divers accessoires pour un montant de 1 265 K€.

- Engagements reçus

Néant.

• Litiges

- Litiges sociaux

Concernant le Groupe ACCEO, des actions devant les juridictions prud'homales sont en cours au 31 décembre 2022.

- Litiges fiscaux

Aucun litige fiscal n'est en cours au 31/12/2022.

- Autres litiges

Aucun autre litige n'est en cours au 31/12/2022.

• Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'est à mentionner. Toutes les opérations sont tracées dans les comptes consolidés.

• Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant consolidé des honoraires des commissaires aux comptes pour l'ensemble des sociétés du groupe et figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 161 K€.

PricewaterhouseCoopers Audit
179, Cours du Médoc – CS 30008
33070 BORDEAUX CEDEX

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ACCEO

Société par actions simplifiée

RUE ALBERT EINSTEIN

47400 TONNEINS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société ACCEO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ACCEO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

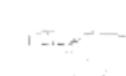
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 6 avril 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Antoine PRIOLLAUD

Mathieu PERROMAT



COMPTES SOCIAUX ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

au 31 décembre 2022

ACCES INDUSTRIE
Comptes Annuels au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises	5 149 864		5 149 864	4 321 810
Production vendue biens	823 077		823 077	723 032
Production vendue services	102 659 123	16 560	102 675 682	93 409 876
Chiffres d'affaires Nets	108 632 064	16 560	108 648 624	98 454 718
Production stockée				
Production immobilisée			1 231 194	976 408
Subventions d'exploitation reçues			231 327	56 939
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 346 068	2 038 796
Autres produits			1 275 330	2 360 799
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			112 732 542	103 887 660
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 934 289	3 900 505
Variation de stock (marchandises)			-2 412 180	-172 765
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 594 360	5 562 850
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-204 365	-262 049
Autres achats et charges externes			38 719 225	32 385 972
Impôts, taxes et versements assimilés			1 500 463	1 411 776
Salaires et traitements			19 629 201	18 677 957
Charges sociales			7 419 676	7 301 787
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 123 639	11 476 741
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			841 235	971 114
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 316 236	1 795 453
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			91 461 778	83 049 341
RESULTAT EXPLOITATION			21 270 764	20 838 319
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			168 222	27 613
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			168 222	27 613
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 369 668	4 006 200
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			3 369 668	4 006 200
RESULTAT FINANCIER			-3 201 446	-3 978 587
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			18 069 318	16 859 732

ACCES INDUSTRIE
Comptes Annuels au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 762 140	10 307
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 153 254	1 237 011
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 915 394	1 247 318
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 124	19 811
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 309 022	169
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 732 969	4 088 247
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 091 114	4 108 227
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-1 175 721	-2 860 910
Participation des salariés	535 101	369 926
Impôts sur les bénéfices	1 949 230	1 721 893
TOTAL DES PRODUITS	118 816 158	105 162 591
TOTAL DES CHARGES	104 406 892	93 255 588
R E S U L T A T N E T	14 409 266	11 907 003
Dont Crédit-bail mobilier	10 125 359	7 898 918
Dont Crédit-bail immobilier	127 495	139 313

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2022 (12 mois)			31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	3 015 393	2 503 015	512 377	428 360
Concessions, brevets, droits similaires	2 714 293	1 021 804	1 692 489	1 651 976
Fonds commercial	3 301 429		3 301 429	3 301 429
Autres immobilisations incorporelles	7 534 074		7 534 074	7 527 949
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	1 331 989	1 047 795	284 194	399 599
Constructions	2 106 883	718 704	1 388 179	1 991 457
Installations tech., matériel et outillage indus.	160 185 054	94 403 944	65 781 110	73 306 966
Autres immobilisations corporelles	11 282 087	6 041 927	5 240 160	4 754 705
Immobilisations en cours	7 025 642		7 025 642	1 707 587
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	9 540 386		9 540 386	7 299 450
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	45 712		45 712	7 653
Prêts	54 163		54 163	62 186
Autres immobilisations financières	1 165 583		1 165 583	1 035 018
ACTIF IMMOBILISE	209 302 689	105 737 188	103 565 501	103 474 335
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 904 213	175 981	1 728 232	1 536 995
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 863 196		2 863 196	451 016
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	24 203 701	1 493 302	22 710 399	20 269 019
Fournisseurs débiteurs	63 672		63 672	113 899
Personnel	25 054		25 054	24 970
Organismes sociaux	183		183	
Etat, impôts sur les bénéfices	35 237		35 237	35 237
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	828 472		828 472	659 214
Autres	12 989 536		12 989 536	12 020 762
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	18 212 378		18 212 378	15 288 627
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	281 371		281 371	385 444
ACTIF CIRCULANT	61 407 013	1 669 283	59 737 730	50 785 185
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	270 709 701	107 406 471	163 303 230	154 259 519

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	1 812 869	1 812 869
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14 809 387	14 809 387
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	181 287	181 287
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	20 139	20 139
Autres réserves	186 680	186 680
Report à nouveau	39 007 891	27 100 888
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 409 266	11 907 003
Subventions d'investissement	11 040	15 360
Provisions réglementées	26 804 298	24 658 007
CAPITAUX PROPRES	97 242 858	80 691 621
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	143 500	69 500
Provisions pour charges	295 923	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	439 423	69 500
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	189 916	220 540
Découverts, concours bancaires	33 969	12 271
Emprunts et dettes financières diverses	38 342 236	53 221 733
Associés	1 949 230	1 829 113
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 253 980	4 147 448
Personnel	3 460 637	3 220 020
Organismes sociaux	2 582 571	2 617 247
Etat, impôts sur les bénéfices	38 810	38 810
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 734 163	4 517 367
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	271 683	362 339
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 450 124	1 186 933
Autres dettes	1 310 392	2 119 272
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 237	5 306
DETTES	65 620 949	73 498 399
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	163 303 230	154 259 519

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

Le 25 janvier 2022, la Société a acquis l'intégralité des titres de la société Uping Acces S.L., société espagnole située près de Barcelone spécialisée dans la location, la réparation et la vente de nacelles.

Au mois de mai 2022, la société a cédé les parts sociales de la SCI La Croix Boiziau, et de la SCI Geo Strat.

Au cours de l'année 2022, la société a aussi cédé les biens immobiliers qu'elle détenait.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode principale retenue pour l'établissement des comptes sociaux est la méthode des coûts historiques.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

✓ Licence de marque:

La licence de marque inscrite pour 1 524 490 euros a été acquise par ACCÈS INDUSTRIE en 2001 auprès d'ACCÈS FINANCE.

La société comptabiliserait une provision pour dépréciation si la valeur d'utilité de la marque était inférieure à la valeur comptable correspondante.

Du fait de l'évolution de l'activité et de sa profitabilité, la société n'a constaté aucun indice de perte de valeur et aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2022.

✓ Amortissements des immobilisations incorporelles :

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans
Droit au bail Machine	Linéaire	De 1 à 15 ans en fonction du modèle de machine
Développement et logiciel interne	Linéaire	Date d'utilisation 3 ans
Fiscal	Linéaire	Date de mise en service – 5 ans
Economique	Linéaire	Date de mise en service – 5 ans

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Le fonds de commerce acquis en 1999 à ACCÈS FINANCE ne fait pas l'objet d'un amortissement. Dans l'hypothèse où sa valeur d'utilité deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation serait enregistrée.

Du fait de l'évolution de l'activité et de sa profitabilité, la société n'a constaté aucun indice de perte de valeur et aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2022.

✓ Amortissements des immobilisations corporelles :

Type d'immobilisation	Mode	Durée fiscale	CRC 02-10	Amortissement dérogatoire	Valeur résiduelle
Constructions	Linéaire	20 ans	30 ans (agences) ou 50 ans	Oui	Non
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans	5 à 10 ans	Oui	Non
Matériel de location nacelles neuves	Linéaire	10 à 15 ans	10 à 15 ans	Oui	Oui (10% ou 15% VO)
Matériel de location nacelles d'occasion	Linéaire	1 à 15 ans*	1 à 15 ans*	Oui	Oui (10% ou 15% VO)
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans	5 ans	Non	Non
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans	4 à 7 ans	Oui	Non
Matériel de bureau et immobilier	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Non	Non

(*) la durée d'utilité restante de la machine (soit 10 ans – l'âge de la machine à la date d'achat).

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie prévisionnelle des différentes catégories de biens et sont calculées sur le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre les amortissements fiscaux et comptables.

➤ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- **Titres de participations**

Lorsque la quote-part de la société dans la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

- **Créances des filiales (prêt participatif, compte courant)**

La société apprécie, à la clôture de l'exercice, la recouvrabilité des créances rattachées aux participations au regard de la situation financière des filiales concernées.

- **Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

➤ **Stocks et en-cours**

Les stocks de pièces SAV destinés à la maintenance des équipements sont évalués au coût moyen pondéré, ils correspondent à un stock de dépannage situé dans les agences et au SAV.

Une provision est comptabilisée correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans.

Le stock de marchandises se compose de machines destinées à la revente pour l'activité Industrie, valorisé au dernier prix d'achat.

➤ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

- **Créances clients**

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus ou lors de la réalisation de la prestation. Chaque fois que leur recouvrement n'est pas certain, leur montant est porté en créances douteuses.

- **Provisions pour dépréciation des créances clients**

La société utilise les services extérieurs de la SFAC pour l'assurance-crédit ainsi que les services d'un cabinet de recouvrement pour les dossiers non assurés.

Les dossiers contentieux couverts par la SFAC au 31/12/2022 sont provisionnés à hauteur de 341 551 HT du risque non couvert.

Pour les dossiers contentieux non couverts par la SFAC, les créances sont provisionnées à 100% du montant HT dès la remise au service contentieux, soit 1 151 751€ au 31/12/2022.

Pour les dossiers non contentieux, une provision est comptabilisée pour les clients à risque ou litigieux, afin de tenir compte des probabilités d'irrecouvrabilité pouvant exister à la date de clôture des comptes.

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective matériel agricole, de BTP et de manutention : maintenance, distribution et location (SDLM) et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- départ à l'initiative du salarié,
- âge départ à la retraite selon l'année de naissance de chaque salarié conformément à la législation (67 ans),
- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2 % pour le personnel cadre et de 1,5 % pour le personnel non cadre, - taux de charges de 36 % pour les Etam et 49 % pour les cadres,
- turnover retenu : fort,
- table de mortalité INSEE 2021,
- actualisation au taux de 3.6% au 31/12/2022,
- convention collective Matériel agricole, de BTP et de manutention : maintenance, distribution et location (SDLM).

Les engagements de retraite et avantages similaires au 31/12/2022 sont de 592 986 €.

Cette provision n'est pas enregistrée dans les comptes sociaux ACCÈS INDUSTRIE mais uniquement en données consolidées.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 3 015 393 €

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	3 015 393	2 503 015	512 377	83 %

Fonds commercial (hors droit au bail) = 3 301 429 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	3 301 429		3 301 429	100 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	3 301 429		3 301 429	100%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 209 302 689 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 194 405	384 619	13 836	16 565 189
Immobilisations corporelles	177 534 338	11 578 875	5 751 429	181 931 655
Immobilisations financières	8 404 307	4 017 278	1 615 740	10 805 845
TOTAL	202 133 050	15 265 708	7 227 052	209 302 689

Amortissements et dépréciations d'actif = 105 737 188 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 284 691	253 964	13 836	3 524 819
Immobilisations corporelles	95 374 025	10 934 723	4 096 379	102 212 369
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	98 658 715	11 123 639	4 110 813	105 737 188

Dont 80 910€ de dépréciation sur immobilisations corporelles au 31.12.2022

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

État des créances = 39 364 258 €

Etat des créances	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Immobilisations financières	1 219 746	54 163		1 165 583
Créances clients	24 202 359	24 202 359		
Impôt - TVA	828 472	828 472		
Impôt - IS	35 237	35 237		
Groupe et Associés	9 722 242	9 722 242		
Fournisseurs	77 526	77 526		
Autres	121 482	121 482		
Créances / Cession d'immobilisations	3 157 194	3 157 194		
TOTAL	39 364 258	38 198 675		1 165 583

Provisions = 1 669 283 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	162 853	13 128		175 981
Comptes de tiers	949 173	828 108	283 979	1 493 302
TOTAL	1 112 026	841 236	283 979	1 669 283

- Stocks :

Pièces de rechanges : Une dotation complémentaire à la provision de 13 128 € a été comptabilisé sur les pièces non movimentées depuis plus de 2 ans selon la règle suivante :

- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 2 ans et moins de 3 ans : 25%
- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 3 ans et moins de 4 ans : 50%
- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 4 ans et moins de 5 ans : 75%
- pièces dont la dernière consommation date de plus de 5 ans : 100%

La méthode de provision pour stock se base sur la date de la dernière consommation, et si celle-ci n'est pas connue sur la date du dernier achat.

La provision au 31 décembre 2022 s'élève à 175 981 €.

Charges constatées d'avance = 281 371 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur correspondant essentiellement à des abonnements, des maintenances logiciels et matériels, et redevances de crédits-baux et des locations machines.

Créances représentées par des effets de commerce = 440 644 €

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	440 644
Autres créances	
TOTAL	440 644

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

Produits à recevoir par postes du bilan = 139 517 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	33 318
Autres créances	106 199
Disponibilités	
TOTAL	139 517

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 812 869 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6042898	0.30	1 812 869
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6042898	0.30	1 812 869

Variations capitaux propres :

	Valeur en début d'exercice	Variation de capital	Affectation résultat N-1	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Valeur à la fin de l'exercice
Capital	1 812 869					1 812 869
Prime d'émission	14 809 387					14 809 387
Réserves	388 109					388 109
Report à nouveau	27 100 888		11 907 003			39 007 891
Résultat	11 907 003		-11 907 003	14 409 266		14 409 266
Provisions réglementées	24 657 997				2 146 301	26 804 298
Subvention d'I	15 360	-4 320				11 040
Fin d'exercice	80 691 621	-4320	0	14 409 266	2 146 301	97 042 868

(1) La subvention d'investissement correspond au Bonus Ecologique concernant l'achat de voitures électriques, cette subvention est échelonnée sur la durée d'amortissement pratiquée.

Provisions = 27 243 721 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	24 657 997	3 251 136	1 104 835	26 804 298
Provisions pour risques & charges	3 853	481 833	46 263	439 423
TOTAL	24 727 507	2 547 214	31 000	27 243 721

- Litiges sociaux :

Conformément aux recommandations des conseils de la société, les litiges sociaux ont fait l'objet de provisions à hauteur de 143 500 €. La provision N-1 pour 69 500 € a été intégralement reprise.

Le calcul des provisions est basé sur le barème macron, ce dernier fixe des montants selon le nombre d'années d'ancienneté, à cette estimation nous venons rajouter des indemnités de dommage et intérêts évalués en fonction des griefs reprochés ainsi que l'article 700 pour moitié (1 500€).

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

- Provision pour charges :

Une provision pour charge de double loyer au 31.12.2022 a été comptabilisée pur 295 923€. Ces sommes correspondent aux montant restants à courir : 48 614€ concernent le local d'Aix en Provence et 247 309€ concernent le local de Bordeaux.

Etat des dettes = 65 620 949 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	223 886	64 952	127 602	31 332
Dettes financières diverses	40 291 466	40 291 466		
Fournisseurs	4 253 980	4 253 980		
Dettes fiscales & sociales	12 087 865	12 087 865		
Dettes sur immobilisations	7 450 124	7 450 124		
Autres dettes	1 310 392	1 310 392		
Produits constatés d'avance	3 237	3 237		
TOTAL	65 620 949	65 462 015	127 602	31 332

Charges à payer par postes du bilan = 8 782 695 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	18 726
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	3 342 597
Dettes fiscales & sociales	4 794 241
Autres dettes	627 131
TOTAL	8 782 695

Produits constatés d'avance = 3 237 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composées des factures fournisseurs non parvenues.
- Les dettes sociales envers le personnel correspondent aux congés à payer, à l'intéressement des salariés et des provisions pour primes.

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 108 648 624 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes	5 982 644	94.50%
France	5 865 897	98%
UE et autres	116 747	2%
Locations et prestations diverses	102 665 980	5.50%
France	98 716 153	96.15%
UE et autres	3 949 827	3.85%
TOTAL	108 648 624	100.00 %

Résultat Exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à 21 270 764€ et il est constitué par les éléments suivants :

	Au 31/12/2022
Produits	112 732 542
Ventes de m/ses et de pièces	5 972 941
Produits locations et divers	102 665 980
Production immobilisée	1 231 194
Subventions	231 327
Autres produits	1 275 330
Transferts de charges et reprises de provisions	1 346 068
Charges	2 551 173
Achats de marchandises	6 934 289
Variation de stocks	-2 412 180
Achats de matières premières et autres	6 594 360
Variation de stocks	-204 365
Autres achats et charges externes.	38 719 225
Dont crédit bail	11 457 590
Impôt et taxes	1 500 463
Charges de personnel	27 048 877
Dotations aux amortissements	11 123 639
Dotations provision actifs circulant	841 235
Autres charges	1 316 236
Résultat d'exploitation	21 270 764

Transfert de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 1 064 244 €, ils sont constitués de :

- Remboursements assurances dommages : 172 022 €
- Remboursement assurance pertes sur créances commerciales : 105 890 €
- Remboursement TICPE : 193 940 €
- Transfert de charge du personnel : 409 396 €
- Transfert de charges pour garanties pièces : 150 839 €
- Divers autres transferts de charges d'exploitation : 30 000 €
- Transferts de charges exceptionnels : 2 155 €

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

Résultat financier :

Le résultat financier s'élève à - 3 201 446 et il est constitué par les éléments suivants :

	Au 31/12/2022
Produits	168 222
Produits de participation	
Revenus autres créances	
Autres produits	168 222
Charges	3 369 668
Intérêts de couverture	
Intérêts comptes courants	3 346 778
Intérêts sur emprunts	2 263
Escomptes	20 387
Autres	239
Résultat financier	-3 201 446

Résultat Exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'élève à -1 175 721 et il est constitué par les éléments suivants :

	Au 31/12/2022
Produits	5 915 394
Produits de cessions d'immobilisations financières	881 400
Produits de cessions d'immobilisations	3 874 500
Reprise Prov. réglementées	1 104 835
Quote part de Subventions virées au compte de résultat	
Transfert de charges	48 419
Charges	7 091 114
Vnc immobilisations financières	792 667
Vnc immobilisations	2 516 355
Dot. Aux prov. Règlementées (immo.).	3 251 136
Provision pour risque et charges	481 833
Charges diverses	49 124
Résultat exceptionnel	-1 175 721

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 949 230 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	21 270 764	-2 534 561	18 916 203
Résultat financier	-3 201 446	381 475	-2 819 971
Résultat exceptionnel	-1 175 721	140 095	-1 035 626
Participation des salariés	-535 101	63 761	-471 340
TOTAL	16 358 496	-1 949 230	14 409 266

ACCES INDUSTRIE**Comptes Annuels au 31/12/2022****ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)***Incidences fiscales dérogatoires :*

Incidence des évaluations fiscales du dérogatoires	Montant
Résultat net de l'exercice	14 409 266
Impôts sur les bénéfices	1 949 230
Résultat comptable avant impôts	16 358 496
Participation effort construction	83 699
Participation des salariés	535 101
Variation des provisions réglementées	2 146 301
C3S	141 249
TOTAL RESULTAT HORS IMPOT ET DEROGATOIRE	19 264 846

Taux d'imposition : 25,00%

o Créance d'impôts différés : 726 588 €

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Salaires et effectifs

Catégorie	
Cadres	87
Non Cadres	460
TOTAL	547

Informations sur le crédit-bail :

	Montants 2022
Valeurs brutes	50 833 737
Redevances payées	
Cumuls exercices antérieurs	30 243 101
Redevances afférentes à l'exercice	11 457 590
TOTAL	41 700 691
Redevances restant à payer	
à 1 an au plus	11 998 210
à plus d'1 an et 5 ans au plus	32 245 045
à plus de 5 ans	5 518 512
TOTAL	49 761 767
Valeur résiduelle	1 147 718
Montant pris en charge dans l'exercice	11 457 590

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Évènements postérieurs à la clôture :

Survenance d'un évènement significatif survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	50 909 485
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	592 986
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	51 502 471

➤ Effets escomptés non échus

Il n'existe aucun effet escompté non échus à la clôture de l'exercice.

➤ Sûretés réelles accordées

- Nantissement du fonds de commerce ACCÈS INDUSTRIE

➤ Crédits-baux et locations financières

- Redevances restant à payer 49 761 767 €
- Valeur résiduelle 1 147 718 €
- -----
- Total 50 909 485 €

➤ Engagements pris en matières de retraite

Les engagements pris en matière de retraite par la société s'élèvent à 592 986 € au 31 décembre 2022.

➤ Commandes fermes d'achats de machines

Au 31/12/2022, les commandes fermes de machines sont les suivantes :

- Pour le parc de machines destinées à la location :
 - o 765 machines pour l'activité bâtiment d'une valeur totale de 33 129 430 €
 - o 67 machines pour l'activité industrie d'une valeur totale de 1 722 607 €
- Machines destinées à être revendues : 79 machines et divers accessoires pour un montant de 1 264 775 €.

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

➤ Engagements reçus

Néant

➤ Prêts garantis par l'Etat

Néant

Entreprises Liées : Éléments concernant les entreprises liées et les participations

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Filiales	Liées
Participations	9 540 386	
Créances rattachés à des participations		38 330 450
Comptes courants débiteurs	7 422 113	2 300 129
Comptes courants créditeurs		1 949 230
Créances clients et comptes rattachés	519 381	3 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 828	

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Filiales	Liées
Achats /Prestations diverses	329	789 000
Entretiens	3 277	
Prestations locations	58 649	3 000
Prestations diverses	565 403	
Production vendue de services	1 431 877	
Produits de cession	21 080	
Charges financières		3 646 778
Transferts de charges	19 308	
Revenu de compte courant et prêt	168 222	

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

Dénomination de la société : ACCEO
Siège : Rue Albert Einstein
47400 TONNEINS
Forme : SAS
Siren : 881 801 237
Capital : 47 564 182 –
% détenu : 100 %

Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires correspondent à la mission de contrôle des comptes pour un montant de 117 K€.

ACCES INDUSTRIE**Comptes Annuels au 31/12/2022****ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 139 517 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures a etablr(4181000)	33 318
TOTAL	33 318

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs avoir a recevoir exo(4098002)	1 337
Frs avoirs a recevoir 20%(4098008)	12 517
Produits a recevoir (4687000)	92 345
TOTAL	106 199

Charges constatées d'avance = 281 371 €

Charges constatées d'avance	Montant
Cca - cice(4860005)	4 151
Cca divers(4860010)	237 891
Cca cm cic ce9924600(4860033)	39 329
TOTAL	281 371

Charges à payer = 8 782 695 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus a payer exo(5186001)	16 976
Interets courus a payer 20%(5186002)	1 749
TOTAL	18 726

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs - fnp kimoce exo(4081003)	87 965
Frs - fnp hors kimoce exo(4081004)	106 842
Frs - fnp honoraires exo(4081005)	28 100
Frs - fnp kimoce 20%(4081008)	1 233 262
Frs - fnp hors kimoce 20%(4081020)	126 066
Frs - fnp honoraires 20%(4081021)	145 890
Frs - fnp kimoce novelis(4081298)	2 828
Frs immo machine 20%(4084001)	1 528 427
Frs immo informatique 20%(4084004)	41 160
Frs immo immobilier 20%(4084005)	29 722
Frs immo logistique 20%(4084006)	12 336
TOTAL	3 342 597

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov. pour cp, rtt part salariales(4282000)	1 805 562
Provisions precarite(4286000)	125 270
Personnel - charges a payer percol(4286010)	7 306
Tns - cotis. sociales fiscales a payer(4286100)	476 000
Provision pour interressement(4286143)	995 777
Provisions pour cp, rtt part patronales(4382000)	754 864
Organismes autres taxes sur les salaires(4386000)	214 200
Provision charges /interressement(4386143)	199 155
Etat - charges fiscales sur cp(4482000)	25 208
Autres charges a payer(4486000)	49 650
Etat ch. a payer organig(4486001)	141 249
TOTAL	4 794 241

Autres dettes	Montant
Cp, rc verses sur plan de retraite(4686000)	4 500
Avoir a etablr(4198100)	622 631
TOTAL	627 131

Produits constatés d'avance = 3 237 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(4870000)	1 011
Pca - contrat de maintenance sav(4871020)	2 226
TOTAL	3 237

ACCES INDUSTRIE

Comptes Annuels au 31/12/2022

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
NOVELIS	100 000	2 399 998	100	6 506 783	6 506 783	7 282 113		11 173 833	-109 418	
UPING	81 000	695 542	100	3 033 603	3 033 603			4 914 335	239 672	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
179, Cours du Médoc - CS 30008
33070 BORDEAUX CEDEX

Cabinet Aviano & Associés
1 rue Félix Aunac
47000 AGEN

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à
la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

ACCES INDUSTRIE

Société par actions simplifiée

RUE ALBERT EINSTEIN

47400 TONNEINS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société ACCES INDUSTRIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACCES INDUSTRIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Agen et Bordeaux, le 7 avril 2023

Les commissaires aux comptes,

PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT

Cabinet Aviano & Associés

Deloitte & Associés

Antoine PRIOLLAUD

Sébastien BONNEFONT

Mathieu PERROMAT



MODALITÉS

de mise à disposition

Le Rapport d'Activité et Financier Annuel d'ACCÈS INDUSTRIE est mis à la disposition des personnes intéressées sur demande

par courrier postal au Siège social de la Société

ACCÈS INDUSTRIE
Rue Albert Einstein
CS 90201
47400 TONNEINS

par courrier électronique adressé à

finances@acces-industrie.com

Il peut être consulté et téléchargé sur le site internet
www.acces-industrie.com

ACCÈS INDUSTRIE
Société par actions simplifiée
Capital social 1 812 869,40 Euros
421 203 993 R.C.S. AGEN



ACCES_{IND.}
ÉLÉVATION & MANUTENTION

Rue Albert Einstein - CS 90201
Tél. : +33 (0)5 53 88 27 98
finances@acces-industrie.com



FLASHEZ-MOI
acces-industrie.com